

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2226 - JEUDI 5 FÉVRIER 2015

Coopération économique

Des investisseurs turcs attendus au Congo



La Turquie qui se trouve, depuis quelque temps, dans une perspective d'ouverture vers l'Afrique, notamment le Congo, scrute de nouvelles débouchées économiques pour ses investisseurs. À la faveur d'un échange avec le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Brazzaville, Paul Obambi, l'ambassadeur de la Turquie au Congo, Can Incesu, a annoncé l'arrivée imminente des investisseurs de son pays, conformément aux accords conclus par les deux États. « *En tant qu'ambassadeur, je me propose d'aider les hommes d'affaires turcs et congolais à approfondir leur coopération. La Turquie veut investir dans tous les domaines de libre échange, mais il revient aux hommes d'affaires de trouver les domaines qui leur sont profitables au regard des potentialités dont dispose le Congo* », a précisé le diplomate turc nouvellement installé. [Page 3](#)

DROITS DE L'HOMME

La Conadho s'interroge sur la disparition d'un étudiant congolais à Cuba

La Convention nationale des droits de l'Homme (Conadho) souhaite que lumière soit faite sur la disparition, depuis plus de deux semaines à la Havane, d'un étudiant congolais, Loïc Junior Niombo, inscrit en première année à l'École latino-américaine de médecine à Cuba.

Au cours d'une rencontre, mardi avec la presse, cette organisation s'est dite prête à entreprendre des démarches au niveau diplomatique afin de tirer au clair cette situation qu'elle qualifie d'inadmissible. Pour cela, elle interpelle les autorités congolaises et les associations œuvrant pour la défense des droits humains à peser de tout leur poids pour garantir la sécurité des citoyens congolais où qu'ils se trouvent pour que de pareilles choses ne se reproduisent plus. « *Il ne faut pas prendre en toute légèreté la vie d'un citoyen. Que cet enfant recouvre immédiatement sa liberté, car il a droit à l'éducation. Si on laisse passer ce genre de choses, nous mourrons tous* », a déclaré le président de la Conadho, Me Thomas Djolani.

ÉDITORIAL

Incivisme

Page 2

Page 8

AGRO-INDUSTRIE

Le Sénégal cible le secteur avicole congolais

Le leader sénégalais dans la filiale avicole, le groupe Sedima, envisage étendre ses activités de production et de commercialisation des poussins en République du Congo, un des premiers ciblé pour confirmer sa notoriété dans le domaine de l'agriculture. En séjour de travail à Pointe-Noire où elle s'est

entretenu avec les éleveurs congolais, la directrice de ce groupe, Anta Babacar Ngom Bathily, a manifesté sa volonté d'investir au Congo dans le souci de contribuer à l'autosuffisance alimentaire du pays et de rendre accessible le prix du poulet et de l'œuf aux consommateurs. [Page 15](#)

CAN 2015

La RDC privée de la finale par la Côte D'Ivoire

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) ne joueront pas la finale de la 30^e Coupe d'Afrique des Nations de football. Ils ont été sortis de la compétition à l'étape des demi-finales par des Éléphants de Côte d'Ivoire, plus forts, qui l'ont emporté hier sur le score de 3-1. Un match assez tranquille pour les Ivoiriens, peut-on dire. Après l'ouverture du score par Yaya Touré à la 20^e minute, la RDC est vite revenue à la marque sur un pénalty de Mbokani à la 22^e minute. Les Éléphants ont repris l'avantage avant la pause par Bony (41'), avant de creuser l'écart suite à un but de Wilfried Konon à la 68^e minute. Yaya Touré et ses coéquipiers joueront la 4^e finale de leur histoire dans la CAN, le 8 février, contre le vainqueur de la deuxième demi-finale qui oppose ce soir les Ghanéens aux Équato-Guinéens. Les Léopards de la RDC se contenteront, quant à eux, de la petite finale qu'ils joueront le 7 février contre le perdant de Ghana vs Guinée Équatoriale.

ÉDITORIAL

Incivisme

Mieux vaut ne pas se faire d'illusion au vu de ce qui s'est passé dans les rues de Brazzaville chaque fois que Les Diables Rouges se distinguaient durant la Can 2015 : il existe bien, chez nous comme ailleurs, des groupes de jeunes prêts à semer le désordre sous le moindre prétexte. Une inclination naturelle à la violence et à l'anarchie qui n'a rien à voir avec la gouvernance publique, mais qui peut être exploitée sans vergogne par des politiciens sans scrupules.

À l'approche des grandes échéances 2015-2016, il est probable que des personnages d'autant moins respectueux de l'ordre public qu'ils ne sont guère représentatifs de la société civile congolaise s'efforceront de mobiliser les petits groupes de jeunes déboussolés qui vivent dans les grandes villes du pays afin de perturber le processus de modernisation de nos institutions. La preuve en est – nous sommes bien placés pour le savoir – qu'ils font remonter vers les milieux dirigeants occidentaux, à Paris notamment, l'idée selon laquelle un « printemps » africain est possible, sinon même certain, chez nous dans les mois à venir.

Au-delà des dispositifs qui seront mis en place pour préserver la paix civile et garantir ainsi aux citoyens congolais qu'ils pourront exprimer librement leur choix le moment venu, il importe donc au plus haut point d'informer dès à présent la jeunesse congolaise de l'enjeu majeur que constitue pour le Congo le débat public en cours sur les institutions. Il nous paraît tout aussi essentiel de mettre dès à présent cette jeunesse en garde contre les tentatives de manipulation dont elle sera inévitablement l'objet et de faire en sorte que les auteurs de ces actes soient prévenus par avance des retombées judiciaires qui en résulteront pour eux.

La meilleure façon de combattre l'incivisme dans les sociétés démocratiques est d'expliquer, avec tous les moyens de communication disponibles, que l'État de droit repose sur le libre choix des citoyennes et des citoyens, que ni la force ni la violence ne peuvent décider à la place du peuple, que le civisme est bien la première des exigences citoyennes.

N'attendons pas pour rappeler et décliner ces vérités fondamentales. Cela évitera de nouveaux soubresauts à la nation congolaise qui en a trop subi depuis son accession à l'indépendance.

Les Dépêches de Brazzaville

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Jean Pierre Ndoussa met sa priorité sur le social

Le nouveau directeur général par intérim s'est exprimé le 4 février au cours de la passation de service, avec son prédécesseur, Martin Blaise Boyamba, présidée par le directeur de cabinet délégué chargé de l'Économie fluviale et des voies navigables, Roch Gballa Houlamy. Ce dernier a installé le nouveau locataire du PABPS dans ses nouvelles fonctions.

Celui qui a été désigné pour assurer l'intérim du directeur général du port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) accorde plus d'importance au social. Beaucoup de situations attendent des solutions urgentes pour conforter les travailleurs invités à servir l'intérêt du port. Après avoir passé 15 mois en qualité de directeur général adjoint, Jean Pierre Ndoussa, n'est pas nouveau au port, il connaît déjà les défis qui l'attendent en attendant un état de lieu général.

Le nouveau locataire a déjà sur sa table de travail des dossiers pendents dans les tribunaux dont certains ont été traités par la commission de litige du PABPS. Quelques affaires en cours ont été épinglées tels, les arriérés de paiement de la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) et de la CREF (Caisse de retraite des fonctionnaires) ; le recouvrement des créances ; l'affaire Dos Santos portant sur un terrain appartenant au port derrière l'ambassade de la Russie. Dans le cadre du basculement du statut de cadre permanent à la convention collective, un travail est en cours pour trouver des mécanismes officiels régis par le cadre du travail, afin que chacun perçoive son salaire selon sa catégorie.

La situation financière devra être réactualisée, en attendant, un chiffre sorti du procès-verbal de passation, 56 millions



Le dircab entouré du DG sortant et entrant

FCFA en caisse. Le PABPS a accumulé une dette fiscale. Les impôts lui réclament une dette de plus de 4 milliards non payés ajoutés aux pénalités. « Il a une survie de deux mois et nous avons saisi les autorités, car le port est en voie de réhabilitation. Il ne nous était pas possible d'avoir les mêmes taux (TVA et autres) comme lors de son fonctionnement normal. Nous ne travaillons que sur un tiers de notre périmètre, avec tout ce que nous avons perdu, nous ne pouvons plus payer les impôts au taux actuel », a expliqué Martin Blaise Boyamba. Au sortir de la guerre, le port n'était plus qu'une ruine, depuis la mise en place d'un programme du gouvernement très ambitieux, le port est en chantier. Plusieurs projets, en cours de réalisation, et en attente,

sont prévus, conformément au programme de réhabilitation et de modernisation du PABPS. Faisons un clin d'œil à Martin Blaise Boyamba, selon le fonctionnaire de l'Etat, le PABPS est un état d'esprit. Deux évé-

nements majeurs : l'opération « Mbata ya ba kolo » et l'épidémie « Ebola » ont occasionné de grandes baisses de recettes. En dépit de cette situation, le directeur général sortant a toujours su préserver les acquis des travailleurs. « (...) l'effort au point de toujours payer les salaires, les impôts et bien d'autres charges, (...) », a déclaré Jean Pierre Ndoussa, reconnaissant les mérites de son prédécesseur et le félicitant.

« Ce qui a été fait s'est réalisé avec les travailleurs, ne baissons pas les bras, redoublons d'effort, surveillons nos acquis. On ne peut pas perdre le tiers ou la moitié de notre patrimoine, tel le quai de 300 mètres, sans aucune compensation. Pour les projets en cours soyez vigilants ! », a conclu le directeur général sortant.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Remise à niveau pour 1450 agents

La session de recyclage dont le lancement officiel a eu lieu le 4 février au Centre international d'enseignement supérieur de santé publique en Afrique centrale (CIESPAC), débute ce jeudi. elle va durer deux semaines.

Au total 900 infirmiers diplômés d'État, 300 sages-femmes et 250 techniciens de laboratoire sont concernés par cette formation. Il s'agit de les familiariser avec le matériel médical de qualité dans des laboratoires et hôpitaux du pays. Le laboratoire national de santé publique, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville recevront, à ce titre, des dotations en matériel opérationnel et en équipement pédagogique. Sont également concernés par cette session de renforcement des capacités, les cadres du ministère de la Santé et de la population, les enseignants des départements des sciences infirmières de la Faculté des sciences de la santé et le personnel du laboratoire national de santé publique.

L'objectif selon le ministre de la santé et de la population, François Ibovi, vise à combler le déficit observé dans ce secteur. Puis de remettre à niveau le dispositif de formation et les compétences des personnels soignants. Les indicateurs sanitaires du pays restent très faibles comme le prouvent ces chiffres : les taux de morbidité 39%, de mortalité infantile 81 pour 1000 naissances, d'infanto-juvénile 108 pour 1000 enfants et maternelle 781 pour 100 000 enfants. Pourtant, le pays dispose d'un réseau d'environ 850 établissements sanitaires et de près de 11 000 personnels soignants dont 80% exercent dans le secteur public.

« Ce constat reflète une mauvaise qualité des soins liée à la compétence insuffisante des personnels chargés de dispenser le paquet de soins essentiels qui fonde la politique de soins primaires de santé au Congo », a reconnu le ministre de la Santé. Dans ce sens, un Plan national de développement de la santé (Pnds) a été élaboré en 2006 par le gouvernement congolais consistant « à développer la gestion des ressources humaines dans le secteur de la santé, à augmenter la couverture de centres de santé de 21% à 80%, à créer un hôpital de référence dans chaque région administrative, à renforcer la capacité opérationnelle de la Congolaise des médicaments génériques (Comeg) ainsi que la participation active des communautés dans la gestion de leur santé et du système tout entier ».

C'est pourquoi, les autorités congolaises ont fait appel aux partenaires techniques et financiers, notamment l'Union européenne qui a octroyé plus de 3 milliards de francs CFA. Cette enveloppe est destinée au financement de la formation continue du personnel paramédical (Paramed) dont la gestion déléguée revient à l'Agence France développement sans oublier « le groupement CERDES/Croix-Rouge Française/ FIBIO », chargé de la mise en œuvre du programme de formation. « Ce sont ces opérateurs de terrain qui ont mené une analyse approfondie de la situation des personnels paramédicaux afin de déterminer leurs besoins en perfectionnement. Cette enquête de fond a permis d'identifier les besoins en compétences. », a indiqué Matteo Sirtori, premier secrétaire à la délégation de l'UE au Congo.

Actuellement, plusieurs activités sont en cours de réalisation avec l'appui technique de ces partenaires, à savoir : la validation des curricula pour les filières infirmière, sage-femme et technicien de laboratoire ainsi que l'équipement de 13 formations sanitaires ciblées dans le cadre du projet et de la salle de formation des techniciens de laboratoire située dans l'enceinte du laboratoire national.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Des investisseurs turcs attendus à Brazzaville dans les prochains mois

Ces hommes d'affaires turcs dont la date d'arrivée n'a pas été arrêtée, viendront rencontrer les autorités congolaises afin de mieux circonscrire les secteurs d'investissement. L'ambassadeur de ce pays au Congo, Can Incesu, a fait cette annonce le 4 février, à l'issue d'un entretien avec le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Paul Obambi.

Nouvellement accrédité au Congo, le diplomate turc qui inaugure l'installation de cette ambassade à Brazzaville, a saisi l'occasion pour nouer les premiers contacts avec les responsables de la chambre de commerce de Brazzaville.

Au cours de leurs discussions, les deux personnalités ont évoqué la nécessité, à court terme, d'établir une coopération économique bilatérale entre le Congo et la Turquie. Cette collaboration devrait se confirmer par l'arrivée imminente d'une forte délégation d'hommes d'affaires turcs à Brazzaville dans les tous prochains mois.

« L'ambassadeur turc est venu nous faire part de l'arrivée des hommes d'affaires de son pays au Congo, qui viendront investir dans plusieurs secteurs d'activités. Vous savez que le Congo a mis en place des zones économiques spéciales où les impôts sont exonérés, il est donc nécessaire que les investisseurs arrivent massivement afin de contribuer au développement du pays », a souligné le président de la chambre de commerce, Paul Obambi. Tenant compte des opportunités que le Congo offre, les hommes d'affaires turcs voudraient bien investir dans plusieurs secteurs d'activités, y compris celles qui se développeront dans le cadre des zones économiques spéciales.

Abordant le volet commercial, les deux interlocuteurs ont évoqué la possibilité de faciliter l'obtention de visas pour les commerçants congolais qui voudraient aller s'approvisionner en Turquie. Ces visas, selon les termes de cet accord, seront délivrés uniquement à la Chambre de commerce de Brazzaville, question d'épargner les hommes d'affaires congolais de tracasseries de visas.

En tant qu'ambassadeur, le diplomate turc a pris l'engagement de s'investir personnellement afin d'approfondir cette coopération. « Nous avons parlé des possibilités d'étendre cette collaboration entre les deux pays. La Turquie veut donc investir dans tous les domaines de libre échange ici au Congo et je me propose d'aider les hommes d'affaires turcs et congolais à approfondir leur coopération », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

LIONS CLUBS

Le conseil des gouverneurs réuni à Brazzaville

En marge de la 20^e Conférence africaine des Lions Clubs qui se tient du 4 au 8 février dans la capitale congolaise, il s'est tenu le 3 février dernier une réunion des membres du conseil des gouverneurs.

En effet, l'occasion a été donnée aux participants, notamment les gouverneurs des quatre districts multidisciplinaires de faire chacun le point des activités menées l'année dernière, avant de projeter l'avenir. La cérémonie a été présidée par le directeur international de Lions Clubs, maître Alexis-Vincent Gomès, en présence du président du conseil des gouverneurs, le Nigérien Mamadou Talata Doula. « Nous faisons précisément le point des activités du social et du programme des gouverneurs. Nous avons un canevas de pouvoir s'assurer que tous les gouverneurs ont assuré la croissance de nos effectifs parce que c'est un des objectifs importants que nous visons, mais également des œuvres sociales, le tout en visant un objectif majeur : le centenaire de notre association en 2017 », a expliqué Alexis-Vincent Gomès à la presse.



Les membres du conseil des gouverneurs réunis à Brazzaville; crédit photo Adiac

Il a, par ailleurs, demandé aux gens qui croient à la vie, à l'humanitaire et qui tiennent au bonheur, à la joie de les rejoindre dans la démarche du service humanitaire.

Faisant le point des activités menées au niveau du district 403 B1 qui regroupe huit pays d'Afrique centrale et les Iles, la gouverneur Ernestine Gwet-Bell a annoncé l'augmentation des effectifs et la réalisation des œuvres sociales d'envergure. « Nous avons mené des œuvres sociales qui sont à peu près de l'ordre d'un milliard FCFA. Elles concernent la santé, la vue, la jeunesse et un programme de grand civisme auprès des jeunes dont le Lions Clubs fait la

promotion. Ce programme permet aux jeunes d'éviter toutes les déviations : échecs scolaires, la drogue, le tabagisme, la prostitution et de rester de bons citoyens. C'est un problème qui nous tient beaucoup plus à cœur », a expliqué Ernestine Gwet-Bell. Rappelons que le conseil de gouverneurs de Lions Clubs regroupe 29 pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et de l'Océan indien. S'agissant de la 20^e Conférence africaine des Lions Clubs de Brazzaville, elle est placée sur le thème : « En Afrique pour la sauvegarde de nos nations ». Elle mobilisera environ 700 participants.

Parfait Wilfried Douniama

SOLIDARITÉ

Le projet «Lisungi» expliqué aux responsables locaux de Talangai

La directrice générale de la solidarité, Anasthasie Ossangatsama, poursuit sa campagne de sensibilisation et d'information. Le 3 février, elle a échangé avec les chefs de quartiers, les responsables des Centres de santé intégrés, des marchés et des confessions religieuses du sixième arrondissement Talangai.

Au menu, les conditionnalités liées à la mise en œuvre du projet pilote «Lisungi», cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais. Le projet Lisungi a pour objectif de réduire la pauvreté et d'inciter les ménages les plus pauvres à investir dans leur capital humain et celui de leurs enfants. Anasthasie Ossangatsama a expliqué que 4.953 ménages

pauvres et 1.115 personnes âgées seront identifiés pour le projet Lisungi à Talangai. Mais, seuls 1 448 ménages et 212 personnes âgées bénéficieront d'une allocation trimestrielle après identification par des Comités communautaires de ciblage (CCC) sous le contrôle des services habiletés.

Les bénéficiaires ont l'obligation de respecter les conditions établies par le projet dans le domaine de l'éducation et de la santé. Si ces conditions ne sont pas respectées, les personnes ciblées seront retirées de la liste des bénéficiaires.

Les exigences faites aux bénéficiaires

Dans le domaine de la santé, ils sont tenus de vacciner les en-

fants, de faire des examens prénataux et postnataux. En éducation, ils doivent veiller à la fréquentation scolaire régulière de leurs enfants. En dehors de ces exigences, le projet Lisungi exige de participer aux séances d'information, d'éducation et de communication organisées par les administrateurs du projet sur divers thèmes notamment sur la nutrition, l'hygiène, les activités génératrices de revenus et sur l'état civil.

« Le projet est apolitique, il s'adresse aux ménages très pauvres et ne concerne pas des pensionnés. Il a pour objectif d'élaborer une base de données unique qui pourrait servir au gouvernement. Le projet Lisungi permet également d'étendre la protection sociale au Congo », a-t-elle martelé.

Rappelons que le projet cible dans sa première phase 5 000 ménages incluant une femme enceinte et/ou des enfants âgés de 0 à 14 ans et, 1000 personnes âgées de 60 ou plus qui habitent les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Makoua. À Brazzaville, le projet concerne les arrondissements Talangai, Makélékélé, Baongo et Mougali. À Pointe-Noire, l'arrondissement ciblé est celui de Mvou-Mvou.

Lydie Gisèle Oko



La communauté locales (crédit-adiac)

UNION EUROPÉENNE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) EN RÉPUBLIQUE DU CONGO



Vous êtes un membre actif de la société civile congolaise
Organisation Non Gouvernementale, association, collectif de citoyens ou d'associations, organisation de producteurs ou d'artisans,

Vous voulez en savoir plus sur l'action de l'Union Européenne au Congo,
Vous voulez mieux cerner les attentes des bailleurs envers la société civile,
Vous vous interrogez sur la recherche de financement,
Nous allons tenter de répondre à vos questions !

La Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo lance un cycle de séances d'information et de sensibilisation sur sa coopération et ses activités au Congo.

La première séance aura lieu à Brazzaville (d'autres sessions similaires seront organisées au cours de 2015).
Les Organisations de la Société Civile (OSC) intéressées sont invitées à se manifester auprès de la DUE.

DESCRIPTION DE LA SÉANCE

- **Thème :** la coopération et l'aide au développement de l'Union Européenne au Congo
- **Sujets abordés :** l'action de l'UE au Congo, ses objectifs et attentes, la nature et les exigences d'un projet de développement, la démarche d'autodiagnostic et le positionnement stratégique d'une OSC, le partenariat entre OSC, la recherche de financement.
- **Date :** mardi 17 février 2015, de 9h à 17h
- **Lieu :** à Brazzaville, à l'institut français du Congo
- **Nombre de participants :** maximum 40 participants par séance (une liste d'attente pourra être constituée pour cette session ou les suivantes)

Remarques importantes :

- Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Un encas et un déjeuner seront servis.
- Pour participer, chaque participant doit obligatoirement s'inscrire et avoir reçu une confirmation.
- Un représentant d'une OSC ayant confirmé sa participation et qui ne se présente pas ne pourra plus assister à cette session et ne sera pas considéré comme prioritaire pour les suivantes.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Qui peut s'inscrire : les membres d'associations congolaises actives et enregistrées légalement (récépissé).
Chaque association ne peut inscrire qu'un seul participant.

Comment s'inscrire : envoyer votre demande par mail en spécifiant votre nom, votre contact téléphonique, le nom de votre association et en joignant le récépissé de votre association (obligatoire). L'établissement de la liste des participants se fera en tenant compte de l'ordre de réception des demandes complètes. Une confirmation de votre participation vous sera envoyée par mail.

Date limite pour s'inscrire et envoyer le dossier complet: mercredi 11 février à 12h.

Comment envoyer votre demande d'inscription :

- Par mail (avec en objet « inscription séance d'information »): assistancetechnique.sect1due@gmail.com.
- Par courrier: Délégation de l'UE Section opérationnelle « Assistance Technique », Impasse Auxence Ickonga - B.P 2149, Brazzaville, République du Congo (bureau opérationnel à côté de la Cathédrale).

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le monde paie aujourd'hui le prix d'échecs politiques. Ces échecs sont incarnés par des hommes. »

Ghassan Charbel, rédacteur en chef du quotidien arabe, Al hayat, (édité à Londres) 13 janvier 2015

« On ne fait pas de bonne politique avec de bons sentiments »

Oskar Freysinger, Conseiller national UDC et enseignant d'allemand au gymnase à Sion, Le Courrier, 12 février 2011

« Le libéralisme, contrairement à ce qu'il prétend, n'entretient que des liens lointains et plutôt lâches avec la démocratie. »

Christine Lagarde, actuelle Directrice générale du FMI, Le Causeur, 25 janvier 2015

« C'est quand on change souvent de joueurs en sélection que ça devient compliqué... atteindre le dernier carré c'est une chose, aller plus loin c'en est une autre. »

Andre Ayew, footballeur ghanéen évoluant au PSG (France), lefigaro.fr, 4 février 2015

« Le football africain est gangréné par la corruption. Il faut couper les mauvaises racines au niveau de la gouvernance du football en Afrique. Sinon, il n'avancera jamais. »

Alaeddine Yahia, footballeur tunisien, Jeune Afrique, 02 février 2015

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants hostiles aux ingérences politiciennes

Les élèves et étudiants ne basculent pas du tout dans des débats politiques actuels. C'est du moins le constat qu'on peut faire au regard de la déclaration faite, le 09 janvier à Brazzaville, par le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) qui s'est dit contre toutes les formes de manipulations politiciennes dans les écoles et facultés de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG).

Cette poignante déclaration publique faite au cours d'une assemblée générale a été suivie de la reconnaissance officielle par les étudiants de la reconstruction des infrastructures scolaires et estudiantines de la part des pouvoirs publics. « Nous voulons parler à cette jeunesse qui ne doit s'offrir à faire n'importe quoi. Nous ne voulons pas de la manipulation politicienne. Nous ne sommes d'avis que les élèves et étudiants soient manipulés et mis dans la rue comme s'ils étaient des politiciens. Donc, les élèves et étudiants doivent conserver la culture de paix. Nous avons eu pas mal d'acquis. Les écoles sont construites ainsi que deux nouveaux amphithéâtres y compris de nouvelles salles et une nouvelle université au quartier Kintélé », a déclaré André Tamba Mabiala,

étudiant à la Faculté des sciences et porte-parole du Meec.

Dans la salle de réunion, le message du Meec a été vivement accueilli par l'ensemble des adhérents qui pense d'ailleurs que les scolarisés et les intellectuels ne peuvent jamais se prendre aux pièges des politiques. La création des socles d'éveils au sein des établissements a été suggérée pour endiguer tout dérapage.

Le Meec a appelé les différents regroupements et associations d'étudiants à sensibiliser leurs militants pour que l'ambiance et la sérénité nécessaires aux activités académiques soient préservées dans les différentes facultés et campus universitaires, car dit-elle, il y va de l'avenir de toute cette jeunesse et donc de la nation congolaise.

À l'ordre du jour de cette réunion fi-

gurait également le point d'information relatif aux détails sur le système LMD. Ainsi donc, selon les explications du porte-parole du Meec, l'actuelle loi du système Licence master doctorat (LMD) exige que les étudiants en fin du premier cycle doivent être sélectionnés. Et, selon les dispositions inscrites dans le cahier de charge du système LMD, cette année le principe de la sélection devrait rentrer en vigueur. « Par exemple pour aller en deuxième année de Master, l'étudiant doit atteindre dix ou plus de moyenne, être actif en ayant moins de vingt-cinq ans et avoir réalisé le succès en six semestres sans reprendre », a déploré André Tamba Mabiala.

Par rapport à l'année 2013-2014, le Meec dénonce le non-respect exhaustif du calendrier académique par les professeurs de différentes facultés de l'UMNG. Rappelons que le Meec est un syndicat étudiant qui regorge plusieurs adhérents issus des écoles primaires, collèges, lycées et facultés de l'Université.

Fortuné Ibara

Réduire le fossé numérique, une priorité

Le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, Armand Mouyikoua, a énoncé cet objectif le 31 janvier à Brazzaville.

Le programme de 2015 prévoit la formation des enseignants de l'université, la formation des formateurs y compris l'installation du progiciel Cocktail-Scolairix. Actuellement l'Université Marien-Ngouabi est confrontée à une série de difficultés liées à l'électricité, à la connectivité et au matériel informatique même si, comme le reconnaît le recteur, « des efforts doivent être poursuivis afin de permettre aux enseignants chercheurs, conformément au système Licence-Master-Doctorat (LMD), d'enseigner autrement. » Au niveau des facultés, ce fossé numérique

constitue une barrière.

Afin de permettre aux enseignants et étudiants de se familiariser aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic), l'Université Marien-Ngouabi a bénéficié de l'installation de la fibre optique grâce au projet universitaire d'innovation en télécommunications et services (Puits). « Il reste beaucoup à faire en matière de gouvernance numérique et d'appropriation par le personnel enseignant. L'année 2015 devrait nous permettre de réduire la facture numérique » a rappelé Armand Mouyikoua. C'est dans ce cadre qu'il faut aussi lire le don à l'université Marien Ngouabi de six-cent-cinquante micros ordinateurs venant de l'Association Perspectives d'Avenir. Pour le recteur,

« L'acquisition de cet outil de travail par le corps enseignant devrait contribuer à améliorer les méthodes pédagogiques notamment, la possibilité de concevoir des cours en ligne. »

Outre la réduction de la facture numérique, l'université Marien-Ngouabi tient à évaluer courant 2015 son système LMD, existant depuis 2007. À ce sujet, deux experts de la Banque mondiale et de l'Unesco sont attendus à Brazzaville. « Le secrétaire général du Cames tient particulièrement à ce challenge sur l'assurance qualité qui constitue l'axe quatre de son plan stratégique. Des cellules d'assurance qualité seront mises en place dans chaque établissement courant 2015 », a indiqué Armand Mouyikoua.

F.I.

NIARI

Le district de Nyanga dotée d'une école d'excellence

L'école qui a ouvert ses portes depuis octobre dernier est une initiative de Clobert Ibinda, sénateur du district de Nyanga.

La création de cette école primaire d'excellence est justifiée, selon le sénateur, par le fait que depuis plusieurs années, les élèves de cette contrée du Niari ne font plus de bons résultats aux examens d'État et aux concours d'entrée aux écoles d'excellence de Mbounda et préparatoire militaire Général Leclerc de Brazzaville. Pour cette première année, vingt élèves reçoivent gratuitement les en-

seignements du CP1 au CM2. Ils bénéficient d'une demi-pension, c'est-à-dire d'un repas à midi. Depuis le mois de novembre, a précisé le sénateur, tous les vingt élèves sont placés sous le régime d'internat pour un meilleur apprentissage.

Les cours sont assurés par trois enseignants professionnels pris en charge entièrement par le sénateur Clobert Ibinda. À l'ouverture officielle de cette école, en présence des autorités politico-administratives, religieuses et des chefs des villages de la localité, chaque élève avait été doté par

le sénateur. On y notait pour chacun : des fournitures scolaires, une uniforme scolaire, une tenue de sports, des chaussures, des chaussettes, des gants, une paire de bottes pour braver la boue et autres intempéries. « L'exemple de l'école d'excellence de Nyanga pourra paraître comme un modèle qui inspira, nous en sommes sûrs, d'autres localités du pays », a déclaré clobert Ibinda, président de la commission santé, affaires sociales, famille, genre et environnement du Sénat.

Roger Ngombé



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement des créances	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FORCE PUBLIQUE

Un nouveau commandant de la région de gendarmerie pour la Likouala

Nommé par décret présidentiel le 6 novembre 2014, le colonel Christian Samuel Nsansa a été récemment intronisé dans ses nouvelles fonctions par le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny

La cérémonie de prise de commandement du nouveau promu s'est déroulée sur le grand boulevard d'Impfondo, en présence du ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo. Le colonel Christian Samuel Nsansa est le quatrième commandant de la région de gendarmerie de la Likouala. Il remplace à ce poste le colonel Pierre Megaga qui a occupé ce poste de février 2013 à novembre 2014.

Avant sa nomination dans la Likouala dans la partie nord du pays, le colonel Christian Samuel Nsansa était le commandant de la région de gendarmerie du Niari dans le sud où il avait sous sa tutelle les compagnies de gendarmerie de la Bouenza et de la Lékoumou. Ces deux départements sont devenus récemment autonomes avec leur érection en région de gendarmerie.

Le commandant entrant de la région de gendarmerie de la Likouala est diplômé des études supérieures des tech-



Le général Paul Victor Moigny intronisant le colonel Christian Samuel Nsansa ; crédit photo Confiance Angatsoua

niques et sciences militaires en Algérie, et de l'académie internationale d'application de la loi au Botswana. Le colonel Christian Samuel Nsansa est aussi titulaire d'une licence en journalisme de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Créée en 2005, la région de gendarmerie de la Likouala dispose à ce jour de deux compagnies territoriales, d'une brigade de recherche et d'un peloton de sécurité et d'intervention de la gendarmerie. Un dispositif qui est appelé à se densifier avec l'envoi annoncé de personnels supplémentaires à la faveur du recrutement en cours de nouveaux élèves-gendarmes.

Rappelons que la prise de commandement du colonel Christian Samuel Nsansa vient de mettre un terme à une série d'intronisations entamées depuis quelques semaines par le commandant de la gendarmerie nationale. En effet, ces mutations ont concerné les régions de gendarmerie du Pool, du Niari, des Plateaux et de la Likouala. À cela, s'ajoutent les deux commandants des régions nouvellement créées, notamment la Bouenza et la Lékoumou qui jusqu'à une date récente étaient encore des compagnies de gendarmerie relevant de la tutelle de la région de gendarmerie du Niari.

Signalons qu'avant de regagner Brazzaville, le général Paul Victor Moigny a fait escale à Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha où il a visité les sites devant abriter les structures de la gendarmerie à l'échelon départemental.

Parfait Wilfried Douniama

L'État-major milite pour une armée professionnelle

Contribuer à l'émergence d'une armée professionnelle, c'est l'une des principales visées des travaux qui regroupent les membres du commandement militaire, les directeurs de l'Etat-major général et les commandants des zones militaires de défense des Forces armées congolaises (FAC). L'occasion permettra aussi de faire le bilan des objectifs majeurs fixés en 2014 et projeter la nouvelle année.

Cette rencontre, qui va durer quatre jours, sera marquée par des exposés et des échanges qui s'articuleront autour de quatre points essentiels, parmi lesquels le bilan des exercices de fin d'année d'instruction 2014, l'évaluation de la disponibilité opérationnelle des zones militaires de défense, l'examen du projet de directive particulière sur l'organisation, la conduite et l'évaluation de l'instruction.

Soulignant l'importance de cette conférence, le chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), Guy Blanchard Okoi, a affirmé que l'ambition du commandement est de contribuer à l'émergence d'une armée professionnelle, solidaire et surtout soucieuse d'offrir à la population congolaise un envi-



La photos: photo de famille

ronnement de sécurité, de paix et de stabilité.

« Le chef de l'État nous a demandé de nous hisser à la hauteur de nos responsabilités, les différents chefs organiques et opérationnels devraient donc pleinement renouer avec leurs. La réhabilitation des fiches de tâches, de suivi et de contrôle de l'instruction et autres domaines devrait réveiller les bons réflexes des chefs et exécutants à tous les niveaux », a rappelé Guy Blanchard Okoi.

En outre, il compte mettre en oeuvre les directives ministérielles pour l'année 2015, notamment : « l'amélioration des ressources humaines de planification et des conditions de

vie et de travail, la poursuite du développement des capacités opérationnelles à travers les projets structurants précisés par la loi portant orientation et programmation de la modernisation de la force publique en adaptation avec les contraintes économiques et financières, le renforcement des dispositifs de défense, de sécurisation et de protection des populations en vue de la préservation de la paix et de la stabilité sur le territoire national, le maintien de la présence des forces nationales dans le dispositif de sécurité collective, conformément aux engagements internationaux », a-t-il affirmé.

Guillaume Ondzé

AVIS DE RECRUTEMENT

La Minoterie du Congo procède au recrutement :
D'un CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

PROFIL DU CANDIDAT :

- Etre titulaire au minimum d'un Bac+3 avec spécialisation en Réseaux Informatiques
- Disponible, organisé, motivé, autonome.

•MISSION :

- Assurer :
- La gestion opérationnelle du service informatique ;
- Le soutien informatique en gestion de services ;
- La sécurité informatique de l'entreprise ;
- L'assistance dans le suivi des activités informatiques sous traitées ;
- Etre l'interface entre la société et sa maison mère pour tout problème relevant de l'organisation et du fonctionnement de l'informatique (Réseaux, logiciels) ;

•COMPETENCES RECHERCHEES :

- Connaissances en : Windows Serveur 2008-2012 (Active Directory, DNS, DHCP), Microsoft Exchange 2008-2010, Equipements & câblage (Protocole TCP/IP), services connexes (LAN, WAN et INTERNET) et en télétransmission (VPN) ;
- Installation et administration de bases

- de données SQL Serveur, Access ;
- Connaissances approfondies des applications suivantes : SAGE 100 et SAGE SQL I7 (Comptabilité, Gestion Commerciale, Immobilisation, Paie et Edition pilotée Business Object) ;
- Connaissances en : installation, administration, suivi et support dans les environnements Microsoft Windows XP, Windows 7, Windows 8, Windows 2000, 2008, 2008R2 Server et architecture RAID5 ;
- La connaissance pratique de Navision serait un plus ;
- Applications des stratégies de sécurité ;
- Support aux utilisateurs :
- Windows, Pack Office (Word, Excel, PowerPoint...);
- Client messagerie Outlook, Web mail;
- Logiciels de l'ERP SAGE SQL I7 ;
- Maintenance du matériel et logiciels Informatiques (Pc de bureau, Portable, Imprimante, Scanner, Serveurs).
- COMPETENCES REQUISES :
- Une expérience d'au moins trois (03) ans en qualité de chef de service informatique.

Adresse de dépôt de dossier : siège de la MINOCO, Immeuble Eric Junior, à proximité de la tour Mayombe, 44 rue Limbou Pointe-Noire.

VIE ASSOCIATIVE

La fondation Perspectives d'avenir dote 650 ordinateurs à l'université Marien-Ngouabi

Le don remis par Denis Christel Sassou N'Guesso, Président de la fondation Perspectives d'avenir, est destiné aux enseignants chercheurs de l'université Marien Ngouabi.

« Je ne sais comment vous traduire la joie des enseignants chercheurs, qui grâce à votre don inédit, je dis bien inédit, au niveau de notre université, vont bénéficier d'un outil de travail devenu indispensable à leur action. Vous avez écrit une page historique sur les 43 ans d'existence de l'université Marien Ngouabi », s'est réjoui le recteur de l'université Marien Ngouabi, le professeur Armand Moyikoua.

Chaque enseignant, par ordre de priorité, du plus ancien dans le grade, le plus élevé aux nouvelles recrues, sera en possession de son appareil après émargement, a précisé le recteur. L'objectif est de permettre aux enseignants d'améliorer leurs méthodes pédagogiques et de recherche, sans oublier le contenu de leurs enseignements. Il faut dire qu'à travers ce don, l'université poursuit sa marche vers la modernisation, et veut combler progressivement son retard en matière d'informatisation.

Si certains progrès enregistrés à l'université Marien Ngouabi sont le fruit de ses propres efforts, elle compte également sur le partenariat avec l'Etat et les administrations publiques et privées. C'est dans ce cadre que l'on peut situer sa collaboration avec Congo-Télécom qui l'a récemment doté de la fibre optique, un processus en voie d'extension.

Par ailleurs, l'université Marien Ngouabi envisage d'étendre son partenariat avec la fondation Perspectives d'avenir. « Je suis persuadé que celui-ci donnera là aussi les fruits attendus, notamment l'installation d'une borne wifi et l'amélioration du réseau et le site internet », a indiqué le professeur Armand Moyikoua.

Quentin Loubou

DIPLOMATIE

Robin D. Meyer apporte un éclairage sur la politique des États-Unis en Afrique Centrale

En visite à Brazzaville, la directrice du Bureau pour l'Afrique centrale au département d'Etat, Robin D. Meyer a organisé le 4 février un point de presse pour parler de l'attention que son pays accorde à cette sous-région et, rappeler des stratégies qui pourront donner une nouvelle impulsion aux relations entre les deux continents.

Avant de répondre aux questions des journalistes focalisées, entre autres sur la bonne gouvernance, la sécurité maritime, le terrorisme, le braconnage et l'épidémie d'Ebola, Robin D. Meyer a tout d'abord rappelé l'importance du premier sommet Etats-Unis-Afrique qui s'est tenu en août dernier à Washington. Un sommet qui, a-t-elle rappelé a porté non seulement sur la paix et la sécurité, mais aussi sur le futur de la jeunesse. Concernant la politique du département d'Etat américain dans des pays post conflit, Robin D. Meyer a reconnu qu'en Afrique centrale il y a effectivement des pays qui sont post conflit et qui malheureusement connaissent encore des conflits, tels que la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, etc. La stratégie des Etats-Unis dans ces pays, a-t-elle ajouté, a été d'apporter un soutien à la bonne gouvernance.

« La bonne gouvernance c'est la manière de donner plus de voix au peuple, à déterminer leur futur à travers les processus démocratiques, la liberté de la presse et la liberté d'expression au sein de la société civile. Les questions sur la bonne gouvernance peuvent être à l'origine des groupes comme Boko Haram », a-t-il expliqué.

Dans le cadre de la lutte contre Boko Haram par exemple, elle

a rappelé les propos tenus par le Secrétaire d'Etat américain John Kerry, lors de sa récente visite à Lagos, au Nigeria qui disait : « l'une des meilleures façons de combattre Boko Haram et les groupes similaires est de protéger un processus électoral, transparent, crédible et apaisé ». En effet, face à la dégradation des conditions de sécurité, les Etats-Unis ont proposé leur aide.

Parlant du phénomène de braconnage en Afrique, elle estime qu'il faut juger les coupables,

une source de création d'emploi dans la région », a-t-elle signifié.

« Les Etats-Unis soutiennent les processus électoraux qui respectent les transitions ou les processus électoraux apaisés » S'agissant du changement des constitutions qui alimentent actuellement les débats au sein de la classe politique en Afrique, Robin D. Meyer a indiqué que, « les Etats-Unis respectent les pays qui, légalement, et démocratiquement changent leur constitution. Cependant, ils

pour envoyer un message fort aux trafiquants d'ivoire.

« Les Etats-Unis ont soutenu le gouvernement à améliorer leurs capacités de combattre le braconnage qui nourrit les groupes armés. Nous encourageons la préservation des ressources dans la région car, ces ressources peuvent contribuer à l'écotourisme qui est



Robin D. Meyer face aux journalistes

ne recommandent pas cela par expérience, parce que cela conduit à l'instabilité politique et à des institutions démocratiques. Nous respectons la position de ceux qui veulent toucher à leurs constitutions de façon apaisée, démocratique et légale. Notre propre expérience prouve qu'une paix durable est caractérisée par le respect de la constitution et la transition apaisée d'un pouvoir à un autre », a-t-elle précisé.

En ce qui concerne la lutte contre Ebola, elle a rappelé des stratégies mises en place par les Etats-Unis pour contenir la propagation de cette maladie. Notamment dans la gestion des hôpitaux dans les pays les plus touchés.

Elle a également défié l'opinion selon laquelle les Etats-Unis n'apportent pas beaucoup d'attention en Afrique centrale.

Pour conclure, Robin D. Meyer a saisi de l'opportunité pour parler de la situation en Centrafrique, en rappelant les différentes consultations qui ont été entreprises par les autorités de ce pays et le médiateur de la crise centrafricaine, Denis Sassou N'Guesso. Les Etats-Unis, a-t-elle dit, « reconnaît les efforts du médiateur congolais et des autres partenaires internationaux dans ce processus. Mais aussi l'énorme contribution des troupes de la République du Congo en Centrafrique ».

Yvette Reine Nzaba

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'UE à la recherche d'un accord ambitieux

90 000 diplomates ont été chargés pour réaliser 3 000 missions de lobbying dans le monde, en vue de recueillir de nouvelles promesses sur la réduction des émissions de carbone avant la conférence internationale sur le climat prévue à Paris en décembre. C'est une véritable offensive diplomatique qui se prépare sur les pays clés.

Une « Journée d'action pour le climat » est prévue en juin prochain. Elle vise à soigner l'image de l'Union européenne (UE) et à former des alliances en vue de récolter de nouvelles promesses sur la réduction des gaz à effet de serre (GES). « L'UE a un soft power incroyable et nous devons l'utiliser pour proposer un agenda ambitieux à Paris », a déclaré l'ancien ministre des Affaires étrangères danois, Martin Lidegaard.

Le plan d'action décrit le changement climatique comme un « élément clé de la diplomatie préventive » qui vise à empêcher l'émergence de nouveaux conflits violents grâce à la coopération et au dialogue,

et le changement climatique comme une « grande menace pour les ressources naturelles disponibles, la stabilité économique et donc la sécurité nationale et régionale dans son ensemble ». Pour le responsable des politiques climat-énergie au WWF, Jason Anderson, le grand réseau diplomatique « peut être une valeur ajoutée dans la mise en place de groupes d'intérêts avant la conférence de Paris ».

Ce plan d'action recommande la gestion des perspectives de financement de la lutte contre le changement climatique. En 2014, les pays riches ont levé un peu moins de 10 % de la première tranche des Fonds verts pour le climat,

alors qu'ils sont censés fournir 100 milliards de dollars par an d'aide climatique aux pays pauvres d'ici 2020.

Le plan d'action appelle à mettre l'accent sur la mobilisation du secteur privé « en tant que source de financement et d'innovation pour s'attaquer au changement climatique ». Mais de nombreux pays développés se méfient des multinationales qui font profit dans le secteur, et dont l'intérêt reste limité face à la sécheresse, aux inondations ou aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Selon Asad Rehman, militant pour la lutte contre le changement climatique pour les Amis de la Terre, « déplacer la responsabilité morale et juridique de l'UE en matière de fonds climatiques vers le secteur privé ne convaincra pas les pays les plus pauvres ». D'après lui,

« le secteur privé peut être un plus mais ne remplacera jamais les fonds publics indispensables qui aident les pays les plus pauvres à faire face aux conséquences du changement climatique et à se développer de manière durable ».

« Si l'UE ne modifie pas cette approche politique, son offensive de charme risque d'être d'abord vu comme un signe de partialité en faveur des entreprises européennes », a-t-il mis en garde. Dans une lettre datée du 23 janvier et adressée aux 28 ministres européens des Finances, les 4 plus grandes fédérations bancaires européennes ont appelé à rejeter la Taxe des transactions financières (TTF), qui, selon elles, serait dommageable au marché intérieur et perturberait la guérison de l'UE.

Noël Ndong

CUBA

Un étudiant congolais porté disparu

En première année de médecine à l'École latino-américaine de la médecine de La Havane (ELAM), Loïc Junior Niombo a été enlevé il y a plus de deux semaines. Saisi de cette affaire, la Convention nationale des droits de l'homme (Conadho) a demandé, le 3 février à Brazzaville, la libération de ce jeune étudiant de 20 ans.

Élu par ses pairs au Comité syndical de défense des droits des étudiants congolais en médecine, Loïc Junior Niombo a géré la crise générée par le non-paiement des bourses d'étude aux cinq cents premiers étudiants congolais arrivés à La Havane, à Cuba, en septembre 2013. Cette crise avait été marquée par quelques incivilités de la part des étudiants en colère, à l'ambassade du Congo.

Ayant mal apprécié ce comportement, l'ambassadeur du Congo à Cuba, Pascal Onguém-bi, avait décidé de rapatrier les six membres du bureau syndical, estimant que les étudiants n'avaient pas le droit de revendiquer leurs droits. Le président de la République, informé de la situation lors de son passage dans la capitale cubaine en décembre dernier, a pensé qu'un tel problème ne nécessitait pas le rapatriement des étudiants. Il



Me Thomas Djolani au centre

avait décidé qu'aucun étudiant ne soit expulsé. En prodiguant des conseils à la communauté estudiantine, une somme de cinquante millions leur avait été donnée pour passer en beauté les fêtes de fin d'année.

L'ambassadeur pointé du doigt. Les étudiants, soucieux d'ar-

rondir leurs fins de mois demandèrent, par la voix des syndicalistes, à l'ambassadeur que leur soit restituée ladite somme. Ces syndicalistes seraient enlevés, sous ordre de l'ambassadeur,

bi chargera de tous les maux le jeune Loïc Junior Niombo. C'est alors que ce dernier fut menacé peu avant son enlèvement. Porté disparu depuis le 19 janvier dernier, ses parents ne sou-

tement sa liberté, car il a droit à l'éducation. Où est-il passé ? Si on laisse passer ce genre de choses, nous mourrons tous ». Et le père de l'étudiant, Émile Dominique Niombo de poursuivre : « Sa disparition a été constatée quatre jours plus tard. L'ambassade en a été informée le septième jour. La police a lancé, sans suite, sa recherche. L'ambassadeur rassure qu'il est bien portant. C'est un problème entre l'ambassade et la police, dit-il. Ce qui laisse dire qu'il connaît les kidnappeurs ».

Présumé complice dans cette affaire, l'ambassadeur congolais, en poste depuis 1998, avait été impliqué dans une affaire similaire, il y a trois ans, indique la Conadho. Cette organisation qui demande la lumière sur cette affaire, interpelle les associations de lutte contre la torture et de défense des droits de l'homme, et ceux se réclamant de la société civile de peser de leur poids afin d'obtenir gain de cause. Si leur voix n'est toujours pas entendue, une démarche sera menée au niveau diplomatique.

Josiane Mambou Loukoula

dans l'enceinte du campus en présence des autorités rectores. Selon l'Ong des droits de l'homme, ces étudiants transférés dans une prison située à environ 80 kilomètres de La Havane, puis relaxés le 28 décembre dernier.

Au passage, l'ambassadeur du Congo à Cuba, Pascal Onguém-

haitent que la libération de leur fils.

« Remettez-le nous, même sans diplôme », clament en boucle les militants des droits de l'homme. Selon Me Thomas Djolani, président de la Conadho, « Il ne faut pas prendre en toute légèreté la vie d'un citoyen. Que cet enfant recouvre immédia-

MIGRATIONS

Pas de preuve d'une infiltration djihadiste parmi les clandestins en Italie

Malgré une forte pression migratoire, les autorités sécuritaires affirment que l'Italie ne compte pas de futurs candidats à la guerre religieuse dans les flux.

L'heure est à la vigilance accrue partout. Les attaques djihadistes de ces dernières semaines ont littéralement mis les services de sécurité occidentaux sur les dents. Attaques au parlement canadien ; attaque en Australie, en Belgique et, surtout, contre les locaux et l'équipe de Charlie Hebdo à Paris en France, ont installé un climat d'extrême méfiance. D'autant que dans le même temps, les principaux mouvements islamistes dans le monde multiplient attaques, rapt et décapitations de l'Irak au Nigeria, de la Syrie aux Philippines.

Or, dans ce même temps aussi l'Italie, pays aux flancs bordés de mers, ne compte plus les vagues d'arrivants de clandestins. Et ces migrants proviennent pour la plupart de ces pays où sévissent les djihadistes comme terrains d'opération ou terreau d'origine. De là à ce qu'il y ait des infiltrés dans les clandestins secourus en mer Méditerranée ou débarquant au port emblématique sicilien de Lampedusa, il n'y a qu'un

pas. Un mouvement comme la Ligue du Nord, xénophobe et anti-immigrés, a franchi et n'y va pas avec le dos de la cuiller.

Hier, il n'hésitait déjà pas à agiter le chiffon du virus Ebola, affirmant que les nouveaux arrivants immigrés étaient tous porteurs de virus. Aujourd'hui (qu'aucun cas n'a encore pu être décelé par cette 'filière') la Ligue du Nord repart à l'attaque, si l'on peut dire. Dans les rangs des migrants pourrait bien se glisser un futur candidat au djihad, soutient-elle. Mais cette hypothèse n'est pas tout à fait écartée par les services de sécurité. La question a été posée mercredi au Parlement, au vice-ministre du ministère des Affaires étrangères délégué à la sécurité, Marco Minniti.

« Il y a des rapports possibles entre les organisations terroristes et les trafiquants d'êtres humains, mais à ce jour nous n'avons pas encore mis en évidence que ces trafics aient été organisés par des organisations terroristes.

Il y a une connexion possible, mais nous sommes attentifs à ne pas transformer les organisations terroristes en un tout », a-t-il répondu. Il a toutefois reconnu : « Il est évident que les flux migratoires peuvent être utilisés pour infiltrer des terroristes qui repartiraient sur le terrain comme 'foreign fighters'. Sur ce point, nous maintenons la plus extrême des vigilances. C'est un canal possible d'infiltration, mais il n'y a pas encore de signe spécifique nous indiquant que cela est en train de se réaliser », a soutenu M. Minniti.

Les 'foreign fighters', littéralement combattants étrangers, sont aujourd'hui la hantise de l'Occident. Il s'agit des enfants nés en Occident ou fils (ou filles) de deuxième immigration, parfaitement intégrés, qui ressentent le besoin soudain de retourner sur le terrain, en Syrie ou en Irak comme hier en Afghanistan, pour aller faire le coup de feu au nom de l'islam. Ou, pire, pour se transformer en 'loups solitaires' : sous l'emprise subite d'une radicalisation religieuse, ils retournent leur haine contre

les nations qui les ont vus naître au nom de la religion. Certains ne fréquentaient même plus la mosquée.

C'est ce qui s'est produit au Canada, en Belgique, en Grande-Bretagne et plus spectaculairement en France. De jeunes Français issus de l'immigration se sont révélés subitement de véritables bombes vivantes agissant seuls, avec un minimum de liens et de références à ce que l'on nomme aujourd'hui les centrales terroristes, pour tuer au nom de Dieu et « venger le prophète ». L'extrémiste qui exhibait récemment les têtes d'Occidentaux fraîchement décapités en Syrie serait un jeune britannique parfaitement intégré et qui a subitement embrassé la cause de l'islam radical.

Comme lui, ils seraient des milliers accourus du Canada, de Belgique, de France, d'Italie ou même du Japon pour s'enrôler dans l'organisation de l'Etat islamique, en Irak ou en Syrie. Certains ont d'ailleurs ostensiblement brûlé leurs passeports britannique, français ou belge. « Nous avons deux principaux flux (migratoires) vers l'Europe : celui qui provient d'Afrique et aboutit à la Libye avant

de transiter par l'Italie ; et nous avons la route balcano-anatolienne. Le premier est maritime comme la seconde privilégie le passage par la voie terrestre. Parfois les deux se croisent, mais jusqu'ici, il s'agit de flux gérés par les trafiquants d'êtres humains », pas les réseaux islamiques, soutient encore Marco Minniti.

Pour lui, avec la fin de l'opération italienne de Mare Nostrum, qui consistait à 'intercepter' (ou secourir) les bateaux de clandestins en mer, l'Italie n'exerce plus de fait une sorte de filtrage parmi les clandestins avant d'atteindre terre. Cette opération, coûteuse, a désormais fait place à l'opération Triton de l'Union européenne, plus soucieuse de lutte contre l'immigration, et peu de secours (qui suppose un contact avec les clandestins pour mieux les connaître). M. Minniti a admis que les centres de rétention des clandestins peuvent constituer des points de recrutement des djihadistes, mais les faits n'ont pas jusqu'ici permis de soutenir une hypothèse qui reste à ce jour « purement théorique ».

Lucien Mpama

AFRIQUE-FRANCE

Osons la RSE et l'économie durable pour sortir de la Françafrique !

Invité le mois dernier de l'émission La Grande Interview de RFI et Jeune Afrique, Alexandre Vilgrain, président du Conseil des investisseurs français en Afrique (Cian), qui regroupe 75% des entreprises françaises opérant en Afrique avec un CA de 40 milliards d'euros, annonçait que « les entreprises hexagonales en ont marre de la Françafrique ». Mais comment changer cette image peu reluisante ? Nous sommes profondément convaincus que les réponses se situent dans l'implantation de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la mise en œuvre d'une économie durable en Afrique.

En effet, le principal défi pour les entreprises françaises, dans une Afrique désormais très attractive où elles sont fortement concurrencées, est de passer d'une logique de business où les relations avec les autorités gouvernementales sont la norme à celle où les portes et fenêtres des entreprises sont grandes ouvertes au dialogue constructif avec les communautés locales, les représentants des salariés, les ONG environnementales et les associations de défense des consommateurs. De plus, sous la pression législative française (loi NRE et Grenelle 2), des principes directeurs de l'OCDE et de la

Commission européenne, il y a actuellement un fort intérêt des décideurs et de la société civile pour plus de RSE en Afrique. Le Cian a réagi en avril dernier en annonçant la sortie du guide pratique La responsabilité sociale et environnementale des entreprises françaises en Afrique. Enjeux, pratiques et recommandations. Déjà en juin 2010, lors du sommet Afrique-France de Nice, sous la houlette du Médef, les patronats français et africains signaient une charte sur la RSE en Afrique. Elle aurait pu justement servir de base pour un renouveau des relations économiques, mais une uti-

lisation intéressée de la RSE par les entrepreneurs français pour contrer les investissements chinois et asiatiques en Afrique ne peut réussir que si les entreprises hexagonales sont exemplaires. Tout simplement parce que la RSE n'est un avantage compétitif que quand elle fait partie de l'ADN et du business-model de l'entreprise. Plusieurs faisceaux permettent cependant d'envisager une montée en puissance de la prise en compte de la RSE par les entreprises françaises présentes en Afrique. Dans le cadre de sa nouvelle politique, le Quai-d'Orsay a publié le 18 février la feuille de route pour une politique française de promotion de la RSE en tant qu'élément d'une diplomatie économique. L'Agence française de développement positionne également la RSE comme une condition importante de financement des projets dans les pays en développement. Elle a publié

l'année dernière un rapport RSE. Sa filiale Proparco est également dans la même dynamique de promotion des investissements responsables. Dans son rapport 2013, le Cian consacre tout un dossier sur la RSE. Mais dans l'intérêt de la France et de l'Afrique, il est indispensable que les entreprises hexagonales soient exemplaires dans le domaine de la gouvernance, de la préservation de l'environnement, de la redistribution des richesses et de la mise en œuvre des meilleures pratiques sociales. Entreprises françaises, aidez-nous à vous aider en réalisant ce rêve : « Qu'en 2025, horizon défini par plusieurs pays africains pour leur émergence économique, la France et ses entreprises soient célébrées par les Afri-



Thierry Téné, Directeur de l'Institut Afrique RSE et secrétaire général de Kilimandjaro, réseau africain des acteurs de la RSE et du développement durable

caïns comme des partenaires incontournables du développement durable en Afrique. Ce qui a permis une relance économique soutenue dans l'Hexagone. »

Osons donc la RSE et l'économie durable en Afrique

Thierry Téné
Directeur de l'Institut
Afrique RSE

1ÈRE JOURNÉE «CANCER EN AFRIQUE»

Trois questions aux Professeurs Jean-Bernard Nkoua Mbon et Judith Nsonde Malanda

Les Professeurs Jean-Bernard Nkoua Mbon et Judith Nsonde Malanda étaient en délégation à Paris avec le Pr. Charles Gombe Malawa. Ils y ont participé à la 1ère journée «Cancer en Afrique» organisée le mardi 3 février au Palais des Congrès par l'Hôpital américain. Le Professeur Nsonde Malanda, première diplômée du DES de Brazzaville, est l'une des neuf femmes formées à la cancérologie sur le continent. Entretien.



Le Professeur Jean-Bernard Nkoua Mbon (au centre) et le Professeur Judith Nsonde Malanda (à droite) ©Adiac

Quelle est l'évolution du nombre de cas de cancer au Congo ?

Professeur Jean-Bernard Nkoua Mbon : On voit qu'année après année la fréquence augmente. C'est une fréquence relative qui ne concerne que la ville de Brazzaville étant donné qu'il n'existe pas de statistiques pour l'intérieur du pays. À Brazzaville, il y a, chaque année, entre 500 et 600 nouveaux cas de cancer. Dans les années à venir ce chiffre est amené à augmenter. Le cancer du poumon qui n'est

pas encore un problème de santé publique chez nous va le devenir en raison du changement des habitudes de vie : les jeunes gens fument de plus en plus tôt et avec l'augmentation de l'espérance de vie, il faut s'attendre à une forte croissance de ce type de cancer à l'avenir. Avec le SIDA, ainsi que les virus de l'Hépatite B et C, il faut également anticiper une augmentation des cancers viro-induits (provoqués par

des virus), essentiellement des cancers du foie.

Quels types de cancers sont les plus fréquents au Congo ?

Professeur Jean-Bernard Nkoua Mbon : La cartographie des cancers au Congo est différente de celle de la France. Chez la femme, le premier cancer est le cancer du sein suivi du cancer du col de l'utérus, alors qu'en Europe

le cancer du col de l'utérus a quasiment disparu grâce à la prévention et à la vaccination. Chez les hommes, en Europe il y a une plus grande occurrence de cancers du colon et de la prostate. Au Congo, c'est le cancer du foie qui est le plus fréquent. Cependant avec l'allongement de l'espérance de vie, le cancer de la prostate devient également préoccupant chez nous. Enfin les cancers de l'enfant ne sont pas principalement les cancers hématopoïétiques tels que les leucémies, mais plutôt les cancers du rein, de la rétine et plus rarement les cancers des os.

Quels efforts de prévention et de dépistage peut-on faire au pays afin que, comme en Europe, les cancers de la femme diminuent ? Les structures hospitalières du pays sont-elles équipées en conséquence ?

Professeur Judith Nsonde Malanda : En tant que vice-présidente de l'Organisation africaine pour la recherche

et l'enseignement sur le cancer, j'ai organisé, en octobre dernier à Brazzaville, une marche pour la lutte contre le cancer chez la femme. Dans les hôpitaux de Brazzaville, il existe des activités de prévention contre le cancer du col de l'utérus. Aujourd'hui, pour ce type de cancer, il est possible de réaliser des dépistages au moyen de tests visuels. Les services de cancérologie et de gynéco-obstétrique du CHU de Brazzaville sont équipés de colposcopes pour établir les diagnostics. Les moyens pour traiter les lésions précancéreuses, de type dysplasies grade 1,2, et 3 existent. Ce qu'il reste à organiser aujourd'hui, c'est le dépistage du cancer du sein qui va nécessiter un plateau technique un peu plus étoffé car il faut des radiologues, du matériel, ainsi que des mesures d'accompagnement pour le traitement des lésions qui seront dépistées.

*Propos recueillis
par Rose-Marie Bouboutou*

JEUNES, HOMMES, FEMMES
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 - 06 963 31 34 - 04 473 39 85

FORUM DE BANGUI

Des consultations à la base, lancées dans la capitale

Les activités précédant les consultations à la base dans la capitale centrafricaine, ont été lancées le 2 février 2015. Mais le lancement des travaux a eu lieu hier matin au Complexe sportif pourvu de 20 000 places.

« Les consultations à la base ont bel et bien commencé ce 2 février à Bangui, en présence du ministre-conseiller à la présidence, Jean Jacques Demafouth et le maire de la ville de Bangui, Hyacinthe Wodobodé », a fait savoir le chargé de mission au ministère de la Communication, Didier Martial Pabandji.

Selon Didier Martial Pabandji, les facilitateurs vont se répartir en équipes de quatre. Une équipe travaille pour deux arrondissements. La première équipe va couvrir le premier et le septième arrondissement ainsi de suite.

« Les lieux des consultations se différencient d'une équipe à une autre. La première équipe va travailler au ministère des Arts et de la culture. Elle occupera également une salle au département des Affaires étrangères. La deuxième équipe, quant à elle occupera le local de la Caisse café et le parc du cinquantenaire. La troisième équipe et ses membres, vont se réunir au siège du Conseil nationale de transition (CNT). Enfin, la quatrième équipe va réunir ses interlocuteurs au niveau du cinéma Rex », a-t-il indiqué.

Ces facilitateurs sont composés des leaders de différentes couches sociales, les représentants de CNT, ceux de différents partis politiques centrafricains, les représentants de la jeunesse, les représentants des confessions religieuses et bien d'autres.

Cependant, beaucoup sont des Banguissois qui témoignent de ne pas être informés de la tenue de ces consultations à la base dans la capitale. « Je n'ai aucune idée sur ces consultations et je me demande si, elles auront lieu ici », a dit une autorité communale du 5e arrondissement.

Commencé hier mardi, les travaux des consultations à la base de Bangui prendront fin le 07 février.

BOUAR

La Croix-Rouge au chevet de 425 personnes vulnérables

Le comité local de la Croix-Rouge a fait don aux personnes vulnérables de la ville de Bouar (ouest). Ce don est composé de sceaux, de moustiquaires, des bâches, de kits de cuisine et d'hygiène, de nattes et de couvertures.

Le chef de département de la communication à la Croix-Rouge locale en mission de travail dans la ville de Bouar, Gérald Gildas Bikombi, a noté que l'objectif de ce don est d'assister des personnes vulnérables affectées par la crise.

« Ces effets ne doivent pas être vendus. Ils sont destinés à alléger les souffrances des personnes touchées par la crise dans la localité », a précisé Gérald Gildas Bikombi.

L'une des bénéficiaires a tenu à saluer le geste de la Croix-Rouge, qui selon lui, « vient à point nommé dans la mesure où elle a tout perdu pendant la crise ». Frédéric Wagonda, préfet de la Nana-Mambéré, avant la distribution de ces dons, a souhaité que cela se fasse dans la dignité, sans discrimination ethnique et religieuse.

A noter que vingt volontaires de la Croix-Rouge ont été formés en prélude à cette distribution. Et, c'est pour la première fois que la Croix-Rouge centrafricaine apporte une aide aux victimes de Bouar.

NÉCROLOGIE

Sandrine Atipo, Alphonse Atipo, les enfants Atipo, Egnon Audrey, wens, Harthe, petit fils et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère Egnon Véronique alias Corbeau, survenu à Brazzaville, le vendredi 30 janvier 2015 au CHU. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Un enregistrement remis à la famille d'Armel Sayo relate son enlèvement

Armel Ningatouloum Sayo, ministre de la Jeunesse et des sports, kidnappé le 25 janvier dernier, a raconté les circonstances de son arrestation et demande à la plateforme religieuse et à la présidente de transition de s'investir davantage pour sa libération. On peut écouter ces propos dans un enregistrement remis à la famille, dont le RJDH a reçu une copie.

Dans cet enregistrement de cinq minutes, Armel Ningatouloum Sayo a raconté les circonstances de son arrestation, qui ne sont pas autres que celles présentées par les médias quelques heures après son kidnapping. La voix semble être celle du membre du gouvernement.

« J'ai été effectivement kidnappé le dimanche 25 janvier lorsque je revenais de la messe avec ma femme et mon cadet Louba Martial. Je suis conduit à une destination inconnue et je suis vivant, détenu par mes ravisseurs », dit-il sur un ton inhabituel. Le ministre des Sports demande davantage l'implication de la présidence de la République pour une issue favorable. « Je demande l'implication de la plateforme et du gouverne-

ment surtout de la présidente de la transition, Catherine Samba-Panza, pour ma libération. Je souhaite reprendre mes activités et retrouver ma famille surtout ma femme. Raison pour laquelle je demande l'implication de la plateforme religieuse spécialement de Mgr Dieudonné Nzapalainga et des autorités actuelles (...) ».

Armel Ningatouloum Sayo est également revenu sur les conditions de sa détention, qui ne peuvent pas lui permettre d'y rester longtemps. « Les conditions de ma détention sont déplorable et je ne souhaite pas y rester pour longtemps. Que les autorités actuelles s'investissent et s'impliquent à fond pour que je sois libre », a-t-il poursuivi.

Pour le kidnappé, il n'y a pas de doute qu'il est détenu par les proches de Andjilo, « je suis entre les mains des hommes du patriote Andjilo. Ils me retiennent parce qu'ils veulent la libération de ce dernier ».

Dieudonné Nzada, l'aîné du kidnappé a indiqué qu'il n'y a pas de doute que la voix est belle et bien celle de, « notre frère Armel. Ce qui nous a davantage convaincus c'est le fait que l'élément ex-anti-Balaka qui nous a amenés l'enregistrement ait dit que le ministre souffre présentement au niveau de sa jambe gauche. Effectivement, il avait fait un accident et souffrait momentanément de ce mal ».

Une source proche de la présidence de la République nous a confié qu'une réunion de sécurité a été convoquée ce matin et le kidnapping d'Armel Sayo était inscrit à l'ordre du jour, « seulement que les résolutions de la réunion n'étaient pas portées au public ».

BANGUI

Edouard-Patrice Ngaissona du PCUD conteste l'Accord de Nairobi

L'ex-coordonateur des anti-Balaka et président du Parti centrafricain pour l'unité et le développement (PCUD) dit ne pas se reconnaître dans l'accord de Nairobi qu'a signé l'ancien président François Bozizé. Il rejette par la même occasion toute implication dans le kidnapping du ministre Sayo.

Cette prise de position a été faite lors d'un point de presse qu'il a organisé mercredi 4 février. « Je n'ai pas participé, ni de prêt, ni de loin à l'accord de Nairobi. Je n'ai pas non plus mandaté quiconque pour me représenter. Une telle rencontre devrait prendre en compte toutes les forces vives de la nation, parce qu'il s'agit de la recherche de la paix et la cohésion sociale. Il n'a jamais

eu une invitation formelle, ni un terme de référence pour cette réunion », a déclaré le président de PCUD.

S'agissant de la présence de François Bozizé au nom des anti-Balaka à la rencontre de Nairobi, Édouard Patrice Ngaissona répond en ces termes : « Je n'ai pas en ma possession la copie de cet accord, mais je me demande en signant l'accord est ce que Bozizé l'avait fait en tant qu'ancien chef de l'Etat ou au nom des anti-Balaka et quels anti-Balaka ? Pour moi, cet accord n'engage que ceux qui l'ont signé ».

Selon la même source, l'enlèvement du ministre de la Jeunesse et des sports, Armel Ningatouloum Sayo pour lequel les anti-Balaka sont mis en cause,

n'engage pas sa responsabilité. « Lors de la création de mon parti politique, le 29 novembre 2014, je me suis désengagé de tous ceux qui vont prendre les armes après la naissance de celui-ci, pour commettre des hostilités ou des forfaits. Car, ils seront responsables de leurs actes. Si des cas similaires se produisent, je ne peux pas mettre en mal mon engagement et que la majorité me suit », s'est-il justifié.

A noter que la réaction d'Édouard Patrice Ngaissona intervient deux semaines après la signature de l'accord dit de Nairobi ayant mobilisé les deux anciens présidents centrafricains François Bozizé et Michel Djotodjia. Lequel accord prévoit l'amnistie à l'ensemble des belligérants.

Une mission du PNUD en Centrafrique pour soutenir la transition

Une délégation du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), conduite par Abdoulaye Mar Dieye, directeur du Bureau régional pour l'Afrique, séjourne dans le pays.

L'objectif de cette mission onusienne est de mobiliser la communauté internationale afin de soutenir davantage le processus de transition en cours. Une information rendue publique dans un communiqué de presse, publié ce mercredi 4 février.

La visite d'Abdoulaye Mar Dieye, « permettra au PNUD d'appuyer les efforts en cours du gouvernement, soutenu par la com-

munité internationale pour le rétablissement de l'autorité de l'État, l'appui au processus de réconciliation en cours, dont les consultations régionales et le Forum de Bangui constituent les étapes majeures », précise la même source. En plus de cet aspect, la mission « offrira l'occasion d'échanger avec les autorités et divers partenaires sur l'organisation des élections et le redéploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire national ». Cette mission vient s'ajouter à d'autres types d'appui que le PNUD ne cesse d'apporter au peuple centrafricain, notamment la réalisation d'une enquête

sur l'état des lieux des besoins en matière de reprise de l'administration territoriale, des infrastructures et des services et à appuyer le paiement des salaires à travers une contribution du Fonds de consolidation de la paix des Nations unies. Les commissariats de Bangui ont d'ailleurs bénéficié de cet appui. Il s'agit notamment de celui du 2e arrondissement, réhabilité sur financement du PNUD. Lequel a été visité ce jour, 4 février 2015 par Abdoulaye Mar Dieye et le ministre de la Sécurité publique, Nicaise Karnou Samedi.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

CINÉMA

Les films du réalisateur congolais Glad Amog Lemra, projetés au Centre culturel russe de Brazzaville

C'est devant un nombre considérable d'invités et autres représentants du corps diplomatique et de mass-média, que le Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville a organisé une soirée du cinéma avec la participation du jeune réalisateur congolais Glad Amog Lemra.

Deux films du réalisateur congolais ont été projetés au cours de cette soirée. Il s'est agi du court métrage « Mensonge légal » et du long métrage « Entre le marteau et l'enclume ».

A titre de rappel, le film socio-psychologique avec des éléments du film policier « Entre le marteau et l'enclume » a été projeté pour

la première fois au CCR de Brazzaville, en décembre 2013, et il a été bien apprécié par les spectateurs congolais et étrangers. Par conséquent, Lemra a présenté ce film de mise en scène « Entre le marteau et l'enclume » au 16^e festival international des films policiers « Detectiv Fest » qui avait eu lieu du 16 au 20 avril 2014 à Moscou. Ont pris part à ce concours les longs métrages de jeu, les documentaires et les séries télévisées de 41 pays du monde.

Le film de Glad Amog Lemra a été présenté hors concours et a reçu un diplôme d'encouragement pour le début créateur du réalisateur

congolais au festival des films policiers de Moscou. En outre, en 2014, le travail du jeune réalisateur congolais a été nominé au festival panafricain du cinéma à Cannes en France, et a également reçu le prix du jury, avec un couronnement de beaucoup de succès.

Notons que lors des discussions, plusieurs questions ont été posées au cinéaste congolais notamment sur ses projets. Alors que le directeur du CCR, Sergey Belyaev, a félicité Glad Amog Lemra de ses succès, car il a rehaussé l'image du cinéma



Le directeur du CCR remettant son diplôme au réalisateur congolais

de la République du Congo au 16^e festival international des films policiers « Détectiv Fest ». Il a profité également de l'occasion pour remettre

à Glad Amog Lemra, son diplôme en lui souhaitant de nouveaux succès.

Bruno Okokana

MUSIQUE SACRÉE

Le frère Christian Mabiala signe Likambo ya mwasi

Produit par la maison PPJ production du Prince Chérubin Mayélélé, l'album Likambo ya mwasi- traduit exclusivement par Mystère de la femme a été présenté le week-end dernier à l'hôtel Phoenix de Brazzaville, en présence de la presse et de nombreux invités.

Composé de dix titres dont : Contradiction ; Likambo ya mwasi ; Mwana mpate ; Ngolu ; Nzela ekulusu ; Nzambe ya balongi ; Obobo ; Sanzola ; Telema ; Tout va changer ; cet opus est une interpellation que le frère Christian Mabiala fait aux frères religieux.

En effet, le chantre pense que la religion la plus contradictoire c'est le christianisme. Et la plupart des temps ce sont des opinions personnelles, des convictions personnelles, des confessions de foi et non des points doctrinaux. Et c'est à cause de cela que l'église ne marche pas. Tout cela est lié à la prophétie, à la maturité de l'église. D'où, il les a invités à lire le livre de Philippiens au chapitre 3 Verset 15 : « *Nous tous donc qui sommes parfaits, ayons cette même pensée; et si vous êtes en quelque point d'un autre avis, Dieu vous éclairera aussi là-dessus.* »

Par ailleurs, la presse a bien voulu savoir pourquoi le frère Christian Mabiala a utilisé un langage très profond, spirituellement très élevé. A cette question sa réponse a été simple: « *L'homme ne peut que vomir ce qu'il avait avalé. C'est la maturité qui*

appelle la maturité. »

Quant au titre Likambo ya mwasi- Mystère de la femme un titre qui a trait à la musique dite mondaine,

une femme sera servi par la femme, mais celui qui se sert d'une femme, la femme également se servira de lui. A titre d'exemple, il a cité un homme plus sage dans la Bible qui s'appelait Salomon. Il était un homme tellement sage le monde venaient de partout pour le consulter. Mais à la fin de son ministère

gerait le fruit, il mourrait. Mais à cause de l'amour qu'il avait pour Eve il mangea du fruit. Voilà pourquoi depuis ce jour, Dieu a démissionné dans les histoires du choix de la femme. Il a laissé le temps aux hommes de faire leur choix eux-mêmes, mais tout en le plaçant avant.

nourriture solide pour ceux qui sont déjà accomplis. « *Nous avons permis à tout le monde de comprendre. On a utilisé le langage normal et le langage avancé. Quant à la danse, s'il y a quelqu'un qui a beaucoup dansé et qui est digne de louange, c'est le roi David.* »

Afin de soutenir l'œuvre une



Le frère Christian Mabiala et son groupe interprétant Likambo ya mwasi

le chantre a dit qu'il a voulu présenter la femme par rapport à la pensée du Seigneur. Dans la Bible, dit-il, le Seigneur à trois pensées : la pensée doctrinale- prophétique et évangélique. Il a expliqué la femme par rapport à toutes ces trois pensées. A propos de la première pensée, il dit que celui qui sert

il a fini par adorer les statuts, pourquoi parce qu'il avait utilisé la femme. Or, le cœur d'une femme est un océan de secrets, d'où, il faut savoir comment l'utiliser. Et Jacob avait travaillé pendant 14 ans pour avoir une femme. Quant à la doctrine, c'est le fondement, or Christ c'est notre fondement. Adam savait que le jour où il man-

Un chantre liant la parole et la danse

Pour le frère Christian Mabiala, un vrai israélite doit savoir jeter la pierre et apprendre à poignarder. La pierre permettra de faire tomber Goliath et le couteau pour couper l'oreille de Malchus. Dans cet album il y a le lait c'est pour ceux qui viennent d'être nés. Et la

vente des CD à un prix élevé a été organisée. Les montants sont partis de 100.000 FCFA (cent mille francs) à 2.500 FCFA (deux mille cinq cent francs). Le moment tant attendu a été celui de la bénédiction de l'album par le Révérend Alain Ossélé, de l'église Mission Pain de vie.

B.Ok.

MUSIQUE

L'album « C'est encore possible » disponible sur le marché du disque

Les amoureux de gospel peuvent dorénavant s'approvisionner sur la scène tant internationale que nationale, ce premier bébé de la sœur Leatitia Inès Gassaki dit « Leatitia Céleste », après trois années d'une longue réflexion et méditation.



Depuis que « C'est encore possible » est mis à la disposition des mélomanes congolais et du monde, ce véritable baume au cœur qui est une oeuvre de foi, ne cesse de faire parler d'elle. Le premier bébé de la sœur Leatitia Céleste, fruit de sa relation personnelle avec le Père divin, ne laisse personne insensible au regard de son contenu musical qui vient droit du trône de la grâce et qui conduit dans la présence de Dieu. Son manager Patrick Decugis n'hésite pas de le dire.

Doté de neuf titres dont : C'est encore possible ; Molokoti ; Lisolo ; Eternel ; Kumama ; Ma force ; Komb'oyo ; Medley ; Je t'aime ; travaillés dans les studios J-Pro de Jessie Rech sur Brazzaville et Open Studio de Michel Lorentz à Paris, « C'est encore possible » est un album très riche en couleurs. Il se veut être une pierre de fondation, une énergie à se construire, pour ceux qui « croient ou

pensent » que tout est fini dans leur vie. En effet, la sœur Leatitia Céleste essaie, à travers cet opus empreint de spiritualité, de partager au x religieux sa foi en Dieu. Il s'agit donc d'édifier et d'encourager l'humanité et notamment les Congolais à ne pas baisser les bras mais à manifester davantage leur croyance en Dieu, l'Éternel. Pour elle, cet opus transmet simplement ce message de la Bonne Nouvelle : « Qu'avec Dieu tout est possible. Qu'avec lui, nous ferons des exploits ».

Vu que souvent la distribution est un casse-tête chinois, des dispositions pratiques ont été prises en ce qui concerne ce volet. C'est ainsi que sur le plan local notamment à Brazzaville, l'album « C'est encore possible » est vendu aux établissements Patmos à Poto-Poto sur la rue Baya ; Bazar de Bénie arrêt 758 ; Christ boutique à l'arrêt Congo Pharmacie ; Carmen boutique sur 3 Martyrs à Bagnolles (Plateau des 15 ans) ; Librairie Pain de vie en face du Centre hospitalier et universitaire. Alors qu'à Pointe-Noire, il est vendu à Nafi Shop dans le quartier Mvou-Mvou, proche de la pharmacie latin. Aussi, il est mieux d'acheter l'original, car la copie tue l'artiste ! « C'est encore possible » étanche la soif de tous ceux qui acceptent de prêter leurs oreilles pour écouter cette musique.

Rappelons que Leatitia Inès Gassaki dit «Leatitia Céleste», est l'une des figures emblématiques de la scène musicale gospel du Congo-Brazzaville.

Bruno Okokana

NIARI

Nomination d'un nouveau directeur du Patrimoine et des archives

Jean Jacques Mboundou remplace Edgar Modeste Goma-Moutou qui a fait prévaloir ses droits à la retraite. Au cours de la cérémonie de passation de service, le directeur entrant a déposé ses priorités.

Inventorier le patrimoine culturel et naturel, célébrer les journées internationales de la culture, contribuer à la création des musées, publier des ouvrages dans les domaines du patrimoine, former les professionnels de la culture, tels sont les axes du programme d'activités exercice 2015 qui seront poursuivis par le nouveau directeur départemental. « En me référant à tous les rapports que mon prédécesseur faisait parvenir à la direction générale du patrimoine et des archives, j'avais déjà mesuré l'immensité du travail qu'il était en train de réaliser dans ce département. Je vais m'inscrire dans cette démarche et je tiens à le féliciter et à le remercier pour son engagement dans le combat du développement culturel ».

Après avoir passé quatre ans aux côtés du directeur général du patrimoine et des archives en qualité d'assistant technique, Jean Jacques Mboundou a dit avoir acquis une expérience qui lui permettra de réaliser une révolution culturelle dans ce département. « C'est un véritable défi qu'il faut relever. Mais pour réaliser toutes ces ambitions, je compte sur l'implication des fils et filles du Niari, quel que soit le lieu où ils se trouvent », a-t-il déclaré, ajoutant que pour permettre la réalisation de son programme d'activités, des partenariats sont nécessaires à établir avec des sociétés commerciales et industrielles du Congo mais aussi avec des institutions internationales comme l'Unesco, Arterial Network, l'école du patrimoine Africain (Epa), le Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (Cerdotola), l'Union européenne.

Hermione Désirée Ngoma

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Douze établissements scolaires en compétition

La seizième édition du festival de théâtre scolaire (Fethesco) qui se tient du 3 au 6 février à l'Institut français du Congo (IFC) met en compétition douze écoles de Brazzaville avec dix-sept spectacles au menu.

« La pédagogie sans culture est stérile », tel est le thème de cette compétition de théâtre amateur. Elle réunit les établissements scolaires, des troupes de théâtre scolaires et d'étudiants. L'évènement permet de vulgariser la pratique de l'art dramatique au sein des établissements scolaires tant privés que publics.

Chacune de ces troupes théâtrales expose le meilleur de ses créations tant en théâtre contemporain qu'en théâtre classique. Cinq écoles sont montées au créneau le premier jour de ce festival pour exprimer leur savoir-faire. On y a vu notamment l'école primaire Immaculée conception ; le collège Dom Helder Camara ; le lycée Emery Patrice Lumumba ; le lycée Thomas Sankara B et l'école militaire préparatoire général Lelerc (collège et lycée).

L'école primaire immaculée conception qui est à sa douzième participation a présenté le défi du roi Makouloumou-



Une troupe scolaire sur scène

tombo. En résumé, la pièce met en scène ce roi qui exige que quiconque désire prendre sa fille en mariage doit passer par des épreuves. Les prétendants doivent apporter au roi la tête et la queue d'un sacré monstre et une antilope qui n'est ni mâle ni femelle. À la fin, c'est le chasseur Makélémayoké qui a réussi le pari parmi tous les prétendants. Par contre, Dom Helder Camara et le lycée Emery Patrice Lumumba ont retenu un thème d'actualité qu'est Ébola qui sévit dans un village. Sont aussi programmées des écoles telles que Marie Gérard ; Dom Helder Camara ; école de Mbiemo II ; Roi Salomon ; Léonard de Vinci (étudiant) ; Immaculée conception ; Goshen ; l'institut de l'avenir.

«La vie est une mise en scène»

« L'apprentissage nécessite une mise en scène. Tout enseignant doit être un metteur en scène. La vie est une mise en scène. Le théâtre aide l'enfant à lire et à rendre comme le dessin animé voilà pourquoi nous voulons que le théâtre vive », a souligné Antoine Ambadrou alias Hippolyte Legrand, président organisateur du Fethesco. Il a invité les chefs des établissements à s'approprier ce festival dont la clôture est prévue pour le vendredi 6 février avec une remise de prix aux meilleurs établissements qui auront participé à toutes les catégories du Festival.

Rappelons que ce festival de théâtre existe depuis 1999.

Rosalie Bindika

**En vente
à la Librairie**

«LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

DROITS ET LIBERTÉS

Des ONG dénoncent l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques

Pour ces organisations, les motivations de ces actes imputés au gouvernement sont notamment l'oppression des membres de l'opposition politique et des défenseurs des droits de l'Homme.

Dans un communiqué conjoint signé le 3 février, des ONG de défense des droits de l'Homme basées en RDC ont dénoncé l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques. Ces organisations disent avoir constaté avec beaucoup d'amertumes, « depuis un certain temps, que le pouvoir de Kinshasa utilise la justice congolaise, et pourtant service public, pour matraquer sérieusement les opposants et les défenseurs des droits de l'Homme ». Elles dénoncent la détention arbitraire de certaines personnalités de l'opposition ainsi que les tentatives en cours pour arrêter Vital Kamerhe, Mme Pascaline Kudura et d'autres défenseurs des droits de l'Homme.

Pour soutenir leur dénonciation, ces ONG se sont appuyées sur le cas Vital Kamerhe, dans l'affaire qui l'oppose à Wivine Moleka. « La Cour suprême de justice (CSJ) a violé notamment le droit au double degré de juridiction garanti au président Vital Kamerhe en ce que la décision contre laquelle le pourvoi du PGR était fait n'avait porté que sur des questions de forme et non de fond. Comment peut-elle prétendre juger alors le fond au lieu de renvoyer le dossier au Tribunal



Des magistrats congolais, lors d'une manifestation devant la primature

de Paix ? », se sont demandé ces organisations. Ces ONG se disent fermement convaincues que l'injonction du ministre de la Justice, le pourvoi du procureur général de la République et la décision de la CSJ s'octroyant le droit de juger le président Vital Kamerhe participent à un stratagème visant l'élimination politique de ce dernier pour sanctionner ses prises de position sur la modification constitutionnelle, la loi électorale. Sur le cas Muyambo, ces ONG notent : « Il est en réalité arrêté et détenu à cause de son départ de la majorité présidentielle et son opposition à la modification

constitutionnelle et la loi électorale ». Alors qu'elles ont également relevé qu'après son arrestation et les tours dans les différents bureaux des services de sécurité, le bâtonnier fut enfin déferé au Parquet général de Kinshasa/Gombe où il sera inculpé en rapport avec une vieille plainte de Lubumbashi, alors que le plaignant s'y était déjà désisté.

Ces organisations ont également cité les cas du président de la Synergie Congo culture et développement, Christopher Ngoyi, et de Mme Pascaline Kudura, qui sont également arrêtés et déferés devant la justice. De Christopher

Ngoyi, ces ONG disent : « Il est détenu depuis lors au secret, sa famille et ses avocats le recherchent jusqu'à ce jour sans succès. Il est détenu dans ces conditions à cause de son combat contre la modification constitutionnelle, pour la suppression de l'Onip, pour la tenue des élections justes, transparentes et équitables dans les délais légaux ».

Cependant de Mme Kudura, elles notent : « Elle est victime de ce harcèlement judiciaire à cause de son engagement pour la libération sans condition du président Eugène Diomi Ndongala, et pour son opposition à la mo-

dification de la Constitution et la loi électorale ». Pour ces ONG, les cas précités rappellent aussi ceux des autres prisonniers politiques dont Eugène Diomi Ndongala, l'honorable Jean-Bertrand Ewanga, Kabangu Tshizubu Bruno, Vano Kiboko, Cyrille Mupapa Doe, Fofu Konzi, Ernest Kyaviro, Patrick Mundeke, etc.

Nos organisations exigent la libération sans condition de tous les prisonniers politiques et la cessation des attaques judiciaires dirigées contre les opposants et les défenseurs des droits de l'Homme.

Ces organisations ont vivement appelé à la communauté internationale précisément aux Nations unies, l'Union européenne, l'Union africaine, les USA, la France, la Grande Bretagne, la Belgique, Canada, etc. de prendre toutes les mesures qui s'imposent contre le gouvernement afin de le contraindre à respecter les droits et libertés fondamentaux de citoyens dont la liberté d'expression, la liberté d'opinion, la liberté de manifester pacifiquement et publiquement et qu'il libère tous les prisonniers politiques et d'opinion sans condition.

Parmi les signataires de ce communiqué, il y a l'Association congolaise pour l'accès à la justice, la Ligue congolaise contre la corruption et la fraude, la Nouvelle société civile congolaise, Justicia ASBL, la Fondation Bill Clinton pour la paix et les Anges du ciel.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Le gouvernement congolais déterminé à combattre la maladie

L'humanité tout entière a célébré hier la journée mondiale de lutte contre le cancer sur le thème « Combattre le cancer est à notre portée ».

En RDC, a fait savoir le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, lors d'une journée scientifique organisée hier à l'hôtel Sultani sur le cancer, le gouvernement est préoccupé et déterminé à combattre le cancer. Et pour affirmer sa volonté politique à protéger sa population et à prévenir les maladies non transmissibles comme le cancer, la RDC, laisse entendre le ministre de la Santé publique, a ratifié la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac. « Le pays s'attelle actuellement à la mise en œuvre de ce traité international à travers une législation nationale conformément aux recommandations de la déclaration de la première réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles tenue en septembre 2011 à

New-York », indique le Dr Félix Kabange Numbi tout en ajoutant que son ministère à travers le programme national de santé de la reproduction a élaboré la stratégie nationale de lutte contre les cancers du col utérin et du sein. Par ailleurs, le Dr Félix Kabange Numbi a souligné que dans le souci d'améliorer le dépistage du cancer, « le gouvernement de la République met actuellement en œuvre le programme d'équipement des structures sanitaires qui prend également en compte les outils de diagnostic et de prise en charge de cancers ».

Le cancer, insiste-t-il, étant un problème majeur de santé publique, des efforts supplémentaires doivent être déployés pour contribuer davantage à la lutte contre les cancers. C'est dans ce cadre que le pays nourrit le projet de créer un centre national du cancer. À travers ce centre, la promotion de la recherche sur le cancer, la formation du personnel soignant et la prise en charge des cas seront assurés.



La cérémonie d'ouverture de la journée scientifique sur le cancer à l'hôtel Sultani

Il est possible de prévenir le cancer

Le cancer n'est pas une fatalité en soi comme d'aucuns le soutiennent. Dépister tôt, il est possible de prévenir cette maladie d'autant plus que les facteurs de risque, comme l'a fait savoir le ministre de la Santé publique, sont connus. « Les maladies chroniques non transmissibles dont le

chef de file est le cancer du fait de son incidence mondiale élevée, sont liées à des facteurs de risque souvent évitables et connus notamment : les infections, le tabagisme, l'usage nocif de l'alcool, la mauvaise alimentation, la sédentarité et le surpoids. Ces facteurs mettent en évidence la responsabilité de nos modes de vie dans le développement des cancers ».

La prévention du cancer passe par la sensibilisation de la population. Ce qui permettra à celle-ci de reconnaître tôt les symptômes de la maladie pour une prise en charge précoce évitant ainsi les graves conséquences qui découlent de cette pathologie lorsqu'elle tardivement dépistée.

Aline Nzuzi

PRODUITS PÉTROLIERS

Une réunion d'urgence avec les professionnels du secteur

Le gouvernement central à travers le ministère de l'Économie nationale convoquera une rencontre avec les professionnels du secteur pétrolier pour identifier les actions à mener en vue d'éviter toute rupture des stocks.

Lors de la dernière réunion de la Troïka stratégique, le 2 février, le gouvernement a reconnu la nécessité de trouver des solutions à la baisse du niveau des stocks des produits pétroliers. Cette recommandation expresse issue de la cinquième réunion de la Troïka stratégique est tombée plus de dix jours après la baisse d'environ 5% des prix de l'essence, du gasoil, du pétrole et du jet A1 à la pompe. Dans la zone ouest de la RDC, en l'occurrence Kinshasa, le Bas-Congo, le Bandundu et l'Équateur, l'essence est passée de 1600 FC à 1440 FC à la pompe. Ce même produit pétrolier est vendu à 1500 FC dans la zone est, notamment la Province Orientale, les deux Kivu et le Nord Katanga.

La baisse de près de 200 francs congolais des produits pétroliers est intervenue le 26 janvier sur toute l'étendue du territoire national. Contrairement au

constat de l'absence d'impact social de la mesure par certaines des ONG de consommation, le gouvernement a fait état, pour sa part, d'une décélération du niveau général des prix intérieurs au courant de la semaine dernière, consécutive à la baisse des prix du carburant à la pompe. D'où son optimisme d'autant plus que le mois de janvier 2015 s'est achevé sur fond de stabilité des principaux indicateurs macroéconomiques dont l'inflation.

Pour ailleurs, les cours internationaux du pétrole se sont relevés timidement au cours de la semaine du 26 janvier au 1er février 2015, a constaté la Troïka stratégique. À Londres, le cours du baril a flirté avec les 52 dollars le 30 janvier alors qu'il se situait à 48 dollars américains, soit une hausse de 8%. À New-York, au cours de la même période, le baril s'est négocié à 47 dollars américains contre 45 dollars américains, soit une hausse de 5%. Quant aux cours des autres matières premières dont principalement le cuivre, ce dernier a enregistré une tendance baissière qui s'est élargie au niveau des autres produits exportés par la RDC.

Laurent Essolomwa

PROVINCE ORIENTALE

Lancement de l'opération « 100 dollars contre arme »

L'opération est mise en place pour lutter contre la circulation des armes dans la ville de Kisangani et dans le reste de la province et d'enrayer la recrudescence des cas de banditisme à mains armées dans cette partie du pays.

Selon le ministre provincial en charge du secteur de sécurité, Hubert Moliso Nendolo, cité par radiookapi.net, la prime de cent dollars américains sera aussi accordée en échange de toute information permettant de récupérer une arme. C'est dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement de Province Orientale de remettre cent dollars contre toute arme rendue aux autorités.

Dans le cadre de cette opération dénommée « arme contre une prime spéciale » mise en place par le comité provincial de sécurité pour lutter contre la circulation des armes sur toute l'étendue de la province, le gouverneur de province a demandé à quiconque posséderait une arme de la ramener auprès des autorités pour l'échanger avec cent dollars américains. Et une prime est également réservée à tout celui qui fournirait une information sur ceux qui détiendraient les armes légères. Les endroits

pour la remise de ces armes seront indiquées afin de faciliter ces échanges. Le ministre provincial a également rassuré sur la protection des délateurs contre d'éventuelles représailles. « Tout

d'une cérémonie solennelle organisée sur le boulevard Triomphal, en face du stade des Martyrs.

Cette opération menée par le Parec avait permis la récupération des plusieurs milliers d'armes à



Le pasteur Ngoy Mulunda exhibant des armes récupérées auprès de la population

celui qui dénonce sera protégé.

On ne donne aucune information », a-t-il affirmé. Il est rappelé qu'une opération pareille a été menée dans plusieurs provinces du pays, y compris à Kinshasa, par une organisation, le Parec, tenue par l'ancien président de la Céni, le pasteur Daniel Ngoy Mulunda.

Parmi les armes récupérées, certaines étaient encore en état de servir et d'autres défectueuses. Elles ont officiellement été remises au gouvernement lors

feu détenues par les civils à travers le pays dont celles de gros calibre et a effectivement permis de réduire les attaques à mains armées enregistrées dans plusieurs parties de la RDC. Elle a également réduit les actions de certains groupes armés actifs dans les différentes provinces. Après les différents conflits armés connus dans les provinces du pays, une autre opération de ce genre aurait des effets positifs sur la situation sécuritaire.

Lucien Dianzenza

CALENDRIER ÉLECTORAL

Rreport inévitable des élections locales

Les activités non réalisées depuis décembre 2014 devraient être reprogrammées avec un décalage de plus ou moins deux mois.

Le calendrier électoral tel que publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) devrait subir plusieurs modifications au regard du non-respect des délais initialement prévus. Des observateurs estiment à près de trois mois le retard enregistré par la Céni dans l'exécution des tâches et opérations avec des implications directes sur la suite des événements. Dès lors, la marge d'erreur pour l'organisation des élections locales, urbaines et municipales se rétrécit et soumet l'organisme congolais de gestion des élections (OGE) à organiser l'ensemble des scrutins en une année.

À cette date, toutes les activités prévues autour de l'enregistrement des candidatures n'ont jamais été réalisées. Les bureaux de traitement et de réception des candidatures (Brtc) ne sont pas opérationnels, la loi électorale n'ayant pas encore été promulguée. C'est cette dernière loi qui



Élections en RDC, image d'archives

fixe les règles du jeu de toutes les élections à venir. La Céni ne peut donc qu'observer sans force la succession des événements politiques et le rythme imprimé par les institutions politiques pour lui doter de ses instruments essentiels. En même temps, les finances

doivent être mises à sa disposition au moment opportun.

Les premières élections, à savoir les locales, ne devraient pas intervenir avant le mois d'août, contrairement au programme en cours qui les a fixées en juin prochain. De même, le dépôt des candida-

tures pour ces scrutins ne peut être envisagé que près de deux mois avant. La même logique doit être respectée pour les urbaines, les municipales et les provinciales. Le calendrier électoral global que d'aucuns annoncent va donc intégrer les élections provinciales

dans cette première phase qui doit être conduite jusqu'au moins à la fin de l'année en cours. Sans oublier que l'organisation des provinciales doit aboutir automatiquement à la convocation de l'électorat pour l'élection des sénateurs, gouverneurs et vice-gouverneurs.

Malgré ce report qui se profile à l'horizon, la certitude demeure quant à la volonté de la Céni de résoudre l'épineux problème des arriérés électoraux dans leur globalité. La suite du processus électoral dépendra surtout du choix des politiques d'opter pour une révision du fichier électoral puisque l'option des données démographiques actualisées semble être abandonnée. Cette étape est déterminante pour l'organisation de la présidentielle et des législatives au dernier trimestre de l'année 2016.

Depuis décembre 2014, seules trois tâches ont été accomplies par la Céni dans le cadre du calendrier électoral. Il s'agit de l'accréditation des observateurs long terme et des journalistes (opération dont le terme est fixé le 7 février).

Jeannot Kayuba

SECTEUR AVICOLE

Le groupe sénégalais Sedima entend investir au Congo

Cet investissement concerne la production et la commercialisation de poussins. Et l'information émane de la directrice générale déléguée du groupe Sedima, Anta Babacar Ngom Bathily. C'était lors d'une réunion tenue le 04 février à Pointe-Noire avec les éleveurs.

Basé au Sénégal, le groupe Sedima se dit leader dans la filiale avicole dans ce pays, mais également dans la sous-région. Il est composé d'une unité agro-industrielle spécialisée dans la production et la commercialisation de poussins. Sedima entend qui entend s'étendre en Afrique a ciblé la République du Congo, confirmant ainsi sa notoriété dans le domaine de l'aviculture.

Le Congo, et plus précisément la ville de Pointe-Noire, compte beaucoup d'espaces vierges, propices au développement de l'agriculture au point d'attirer des



investisseurs à l'instar du groupe Sedima. Il s'agit aussi pour cette société sénégalaise d'œuvrer aux

côtés du gouvernement congolais dans sa politique de diversification économique et d'auto-suffisance

alimentaire. Objectif : rendre le poulet et l'œuf accessibles aux populations et ce, grâce à la mise sur

le marché des intrants avicoles d'excellente qualité (poussins, aliments, équipements et matériels avicoles), aux meilleurs prix.

Pour la petite histoire, le groupe Sedima est parti de l'initiative d'un jeune promoteur sénégalais qui, âgé de 21 ans à l'époque, a démarré ses activités en 1976 par un élevage informel de 120 poussins de chair et cela avec un capital modique de 60.000 FCFA. Aujourd'hui, Sedima est devenu un groupe à forte croissance avec un chiffre d'affaire de 32 milliards de FCFA. Une expérience que le groupe veut mettre en exergue au profit des Congolais dans un partenariat gagnant-gagnant.

Rappelons que cette activité s'est déroulée en présence de Sylvestre Mavouézéla, directeur de la Chambre consulaire de Pointe-Noire et Pierre Michel Nguimbi, ambassadeur du Congo au Sénégal.

Hugues Prosper Mabonzo

ALIMENTATION ET SANTE

La face cachée des boissons énergisantes

Les boissons énergisantes ou « energy drinks » sont des produits auxquels on attribue certaines vertus liées à l'amélioration de la concentration et des réflexes après leur consommation.

Si elles sont devenues de nos jours populaires, il faut savoir que pendant longtemps, ces boissons ont été interdites sur certains territoires à cause de leur dangerosité supposée ou avérée. La France par exemple n'a permis que très tardivement la vente de ce genre de boissons fabriquées pourtant à côté de chez elle, en Autriche. Aujourd'hui, les boissons énergisantes sont très prisées dans le monde et même en Afrique où les jeunes surtout ne peuvent pas s'en passer.

La composition des « energy drinks » révèle qu'elles contiennent de l'eau, du sucre, des acides, du dioxyde de carbone, des correcteurs d'acidité, des vitamines notamment celles du groupe B, de la caféine, mais particulièrement de la taurine.

La taurine qui fait la particularité des boissons énergisantes comme le Red Bull, le Rox, le Reaktor et bien d'autres encore, est en fait un neurotransmetteur, c'est-à-dire une substance libérée par un neurone et qui assure la transmission chimique de l'influx nerveux. La taurine est donc assimilable à la sérotonine, qui en plus est un vasoconstricteur que l'on trouve dans les pulpes de beaucoup de fruits comme la banane mûre, l'ananas, la tomate ou l'avocat. La taurine est présente dans le corps humain ainsi que chez de nombreux

animaux. Si sa dénomination est dérivée du nom du taureau, c'est tout simplement parce que cet élément a été isolé pour la première fois dans la bile de cet animal. L'ennui est que la taurine n'est normalement produite par le corps que lors d'efforts intenses et sa concentration dans les boissons énergisantes peut faire craindre des anomalies du comportement ou des symptômes d'hyperréactivité. Sa toxicité rénale potentielle peut être également mise en cause, surtout lorsqu'on évoque son association à la caféine.

Les boissons énergisantes portent bien leur nom car elles ont des vertus tonifiantes qui ont fait leurs preuves chez des personnes comme les routiers ou les chauffeurs de taxi qui ont besoin de lutter contre le sommeil et de garder à tout moment l'esprit clair. Elles permettent aussi à ceux qui les boivent de décupler leur force et de se surpasser dans l'effort physique.

Leur consommation à taux élevé peut entraîner cependant beaucoup de conséquences fâcheuses. En effet, la taurine prise en grande quantité provoque une lésion du myocarde. Il y a eu des suspicions de décès chez certains consommateurs qui ont abusé de ces produits lors des compétitions sportives. Ainsi, les jeunes qui pensent avoir trouvé une potion magique qui leur permet de se surpasser dans l'effort physique, devraient réfléchir par deux fois avant d'en abuser.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

SPECTACLE

La compagnie Ballet Argus bientôt à Brazzaville

Pour mieux débiter sa nouvelle année culturelle, la Compagnie Ballet Argus de Pointe-Noire a décidé de livrer son premier spectacle, le 21 février au Centre culturel russe de Brazzaville.



La compagnie Ballet Argus en scène crédit photo «Adiac»

Le public de la capitale aura en effet droit au spectacle dénommé, « Un homme ordinaire pour quatre femmes particulières » de Sylman Banaissa, mis en scène par Davy Kim, tandis que Mack de Ardy assurera la direction artistique.

Après plusieurs productions à Pointe-Noire, lors des différents événements culturels dans la ville océane, notamment lors du « Retour au Mbongui », au festival de la biodiversité, à l'Espace culturel Kintuari, au Cercle culturel pour enfants, à l'Espace culturel Yaro, sans oublier de nombreuses prestations dans les établissements scolaires de la place, la compagnie Ballet Argus a décidé de se faire découvrir à Brazzaville, grand miroir de la culture congolaise. À cette occasion, la Compagnie Ballet les Argus proposera un spectacle complet qui allie à la fois : théâtre, ballet et percussion. Ce groupe est composé essentiellement des

jeunes de Mpaka dans le 6^e arrondissement Ngoyo placés sous la férule de Davy Kim, un passionné du théâtre qui aujourd'hui a élargi son registre artistique avec la danse et la percussion. À Brazzaville, il s'agira aussi pour la Compagnie Ballet Argus de porter haut l'étendard de la culture ponténégrine qui, faute de structures adéquates d'expression est souvent mise en berne.

Aujourd'hui, la compagnie Ballet Argus n'est plus à présenter à Pointe-Noire, tant ses prestations scéniques ne cessent de faire des émules. Davy Kim, le chorégraphe-metteur est aussi instructeur des disciplines artistiques au lycée de Mpaka et dans plusieurs établissements privés de la place. Ses spectacles et ses artistes sont régulièrement primés lors du festival annuel de théâtre scolaire, à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

CAN 2015

Le Congo 5^e au classement de la compétition

À l'issue des quarts de finale de la CAN-2015, la Confédération africaine de football (CAF) a établi son classement, honorifique, des équipes éliminées. Grâce à son beau parcours, le Congo est cinquième, devant les ogres que sont l'Algérie (6^e), le Mali (10^e) ou l'Afrique du Sud (15^e). Le Burkina ferme la marche avec une peu reluisante 16^e place.

Le goût amer de l'élimination des Diables rouges par la RDC, à l'issue d'un match renversant, a parfois fait oublier l'essentiel à certains supporters des Diables rouges. Le classement honorifique de la CAF, qui établit la hiérarchie des équipes non qualifiées pour le dernier carré, vient rappeler la bonne tenue du Congo durant cette CAN-2015. En effet, les Diables rouges se classent 5^e et devançant ainsi l'Algérie (6^e), la Tunisie (7^e), la Guinée (8^e), le Sénégal (9^e), le Mali (10^e), le Cap Vert (11^e), le Gabon (12^e), le Cameroun et la Zambie (13^e), l'Afrique du Sud (15^e) et le Burkina (16^e et dernier).

Avec deux victoires, un nul et une défaite, le Congo présente un bilan positif lors de la com-

pétition. Les Diables rouges ont toutefois perdu leur unique match à élimination directe, manquant ainsi un dernier carré qui leur échappe depuis 1974 et une défaite face à la Zambie sur un score de 4-2. C'est d'ailleurs sur ce score que les Diables rouges ont été éliminés, le 31 janvier dernier, par la RDC.

Ce score lourd, au niveau comptable et dans son déroulement, grève le bilan comptable des Diables rouges, qui figuraient parmi les meilleures défenses du tournoi, à l'issue des matchs de poules, avec deux buts encaissés pour 4 marqués. Avec 7 points pris sur 9, le Congo reste d'ailleurs la meilleure équipe de la première phase. Avec 6 buts en quatre rencontres, le Congo se classe, avant les demi-finales,

à la 2^e place, derrière le Ghana (7 buts marqués, à égalité avec l'Algérie, éliminée également, la RDC et la Côte d'Ivoire, qui restent en course et doubleront probablement les Diables rouges.

Avec 3 buts inscrits, Thievy Bifouma est le principal artificier congolais et trône actuellement à la première place du classement des buteurs avec le Tunisien Akaïchi et l'Equato-Guinéen Balboa. Encore en lice, ce dernier pourrait doubler l'attaquant d'Almeria, qui reste aussi sous la menace des RD-Congolais Mbokani et Bokila, des Ivoiriens Bony et Gradel et des Ghanéens Ayew et Atsu, tous crédités de deux réalisations. Quoiqu'il en soit, Bifouma reste l'une des attractions de la CAN, en témoigne sa popularité auprès des supporters locaux.

Cela ne reconfortera pas complètement les amoureux de la sélection congolaise, mais les graines semées lors de cette

CAN-2015 augurent un avenir florissant pour le football congolais. Révélés ou confortés lors de la CAN, les jeunes Mafoumbi (20 ans), Babelé (21 ans), Bifouma (22 ans) sont l'avenir de la nation. Baudry (25 ans), Bouka Moutou (26 ans) ou Doré (26 ans) sont en pleine force de l'âge et pourraient rebondir, en fin de saison, dans des clubs plus huppés, grâce à leurs prestations à la CAN, pour ainsi continuer leur progression.

Les cadres de cette équipes (Oniangué, Moubhio et Ndinga, 26 ans, Francis Nganga, 29 ans, Douniama et Litsingi, 28 ans) seront à même d'accompagner la jeune classe dans sa stabilisation au plus haut niveau. Et pour pallier aux manques entrevus en Guinée équatoriale, des éléments tels que Boukama Kaya, Bernard Itoua ou Jordan Massengo, devront attiser la concurrence pour tirer le groupe congolais vers le haut.

La pérennisation de la présence

congolaise au haut niveau se jouera aussi en mars prochain, lors de la CAN U20. Présents à la CAN, les Binguila, Ndzila et Mavoungou devront confirmer l'étendue de leur potentiel. Non retenus pour la Guinée Equatoriale, Bidimbou, Kounkou et Mamick Itoua devront prouver que leur avenir s'écrit également dans l'équipe fanion. Présélectionné à Dakar, pour le stage de préparation, Scott Bitsindou devrait revenir au Sénégal pour y participer à la compétition.

L'avenir est donc prometteur, si tant est que le présent soit bien géré par les instances dirigeantes du football congolais. Partout en Afrique, les Fédérations sont à pied d'œuvre pour trouver des adversaires pour les dates Fifa du mois de mars, à l'instar de l'Algérie, qui affrontera Oman et le Qatar. Espérons donc que les Diables rouges seront aussi sur le pont. Car demain se prépare dès aujourd'hui.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 23^e journée, 3^e division

Sans Pitchou Mouaya, resté sur le banc, Hallescher débute l'année 2015 par une nouvelle défaite à domicile face à Duisbourg (1-2). Cette saison, Hallescher s'est incliné à 8 reprises, pour 2 nuls et 2 victoires, sur ses terres. La rencontre entre le VLF Osnabrück de Francky Sembolo et l'Arminia Bielefeld a été reportée en raison des conditions climatiques.

Ecosse, 23^e journée, 2^e division

Sans Dominique Malonga, sur le chemin du retour de la CAN, Hibernian concède le match nul 1-1 face à Raith Rovers (1-1).

Espagne, 21^e journée, 1^{re} division

Sans Thievy Bifouma, qui a regagné l'Espagne lundi soir, Almeria a battu Getafe 1-0. Mais reste embourbé en bas de classement.

Espagne, 23^e journée, 3^e division

Phitzérald Mbaka était titulaire lors de la victoire de la réserve de Getafe sur son homologue de Las Palmas (4-2). John-Christopher Ayina n'était pas dans le groupe.

Grèce, 21^e journée, 1^{re} division

Platanias et Bernard Itoua prennent l'eau chez le Panathinaïkos (0-3). Un revers qui relègue Platanias à la 12^e place.

Sans Delvin Ndinga, l'Olympiakos s'impose sur le terrain de Veria (2-0). Et compte désormais 5 points d'avance sur son dauphin, le PAOK Salonique.

Israël, 22^e journée, 2^e division

Romarc Etou et le Beitar Tel Aviv l'emportent 2-1 sur le terrain de l'Hapoel Jérusalem. Une victoire précieuse qui leur permet de revenir à 3 points de la 8^e place, synonyme play-offs pour la montée. Rappelons que la deuxième division israélienne est composée de 16 équipes : à l'issue de la saison régulière, de 30 matches, les 8 premiers iront en play-offs et les 8 derniers en play-down.

Mouithys quitte le Raja et met le cap sur l'Arabie Saoudite

Lys Mouithys n'est plus rajaoui : l'attaquant congolais a résilié, la semaine dernière, le contrat qui le liait au vice-champion du Maroc. Et s'est engagé, dans la foulée, en faveur du club saoudien d'Al Qadisiya, où il finira la saison.

Arrivé en août dernier pour deux saisons, Lys Mouithys vient de quitter le Maroc, après moins de cinq mois passés au Raja de Casablanca. La collaboration entre l'ancien attaquant du Wydad, le grand rival du Raja, et le vice-champion du Maroc avait pourtant bien débuté : Mouithys connaît sa titulaire lors de la 4^e journée puis fait parler la poudre face à Safi (5^e journée) avec une passe et un but. Il ajoutera un doublé lors de la 6^e journée (défaite à Agadir). Il est alors le meilleur buteur de son club.

Mais le Raja piétine collectivement avec une mauvaise série en championnat (aucune victoire entre la 6^e et la 10^e journée) et une élimination en huitièmes de finale de la Coupe du Trône. Le Congolais en fera les frais et est déclaré indésirable par son président lors de la trêve de janvier. Le club lui interdit également l'accès aux entraînements et le menace de finir la saison en équipe réserve.

L'international congolais, âgé de 29 ans, a donc décidé de résilier son contrat, le 21 janvier. Il est alors proche de s'engager en faveur du club saoudien d'Al Khaleej, mais l'affaire capote au dernier moment. C'est finalement à Al Qadisiya, pensionnaire de deuxième division saoudienne, qu'il va poursuivre sa carrière. Mouithys y a signé un contrat de six mois en faveur de l'actuel quatrième du championnat.

C.D.

ARTS MARTIAUX

Des journalistes sportifs à l'étude du Taekwondo

Plus d'une vingtaine des chevaliers de la plume et du micro, de divers médias nationaux, ont pris part à un stage visant à actualiser leurs connaissances sur le règlement et bien d'autres spécificités technico-tactiques de l'art martial sud-coréen. Une aubaine pour les journalistes qui seront de service aux jeux africains.

« Nous voulons que vous soyez en mesure de commenter les compétitions du taekwondo, avec les termes techniques appropriés comme vous le faites si bien pour le football... », a indiqué, d'entrée de jeu, le président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae), Stanislas Mbys, justifiant l'intérêt de la formation initiée par la structure qu'il dirige. Ainsi, sous la houlette de l'entraîneur des Diables rouges seniors de la discipline, Alec Mbutou Bokas, les journalistes sportifs ont passé au peigne fin nombre de principes de combat ainsi que le règlement d'arbitrage du taekwondo. L'un des premiers points évoqués a été la durée de combat. Celle-ci est de trois rounds de deux minutes chacun pour les juniors et seniors. Un quatrième round est possible en cas d'égalité au score. Le règlement ne prévoit pas d'aller au-delà si les compétiteurs ont toujours le même nombre de points. Pour les départager, l'arbitre déclare vainqueur celui qui aura pris plus d'initiatives.

Le fonctionnement des équipements de protection, entre autres, les plastons électroniques et casques a également fait l'objet d'une communication. Ces outils contiennent des capteurs permettant de mesurer, de façon automatique, la puissance ou le taux de charge d'un coup porté sur l'adversaire. Après quoi, le point marqué par tel ou tel compétiteur est déterminé, selon la catégorie de poids et de sexe, a expliqué l'animateur du stage, Alec Mbutou Bokas. « Un coup de pied à la tête équi-

vaut à 3 points en dehors du coup circulaire qui est noté à 4 points. Au niveau de l'abdomen, protégé par le plastron, c'est 1 point », a-t-il précisé, avant de souligner qu'un point marqué et précédé d'une faute n'est pas validé.

Sur les sanctions, les journalistes stagiaires étaient surpris d'apprendre qu'en cas de mauvais comportement

tance sont passés à l'acte. Une simulation retraçant chacun des chapitres étudiés a davantage édifié les journalistes sportifs. Pour une formation individuelle et continue, chaque participant a été doté d'un fascicule illustré sur tout ce qui concerne le taekwondo. Les diplômes de participation à la formation.



Les journalistes sportifs en compagnie des membres de la Fecotae

de l'entraîneur ou l'athlète peut être disqualifié de la compétition quelle que soit sa performance. Contrairement au football où le coach est le seul à être sanctionné de ses fautes. Aussi, des avertissements ou sanctions infligés à un athlète augmentent le nombre de points de son adversaire. Ce qui finalement peut faire en sorte qu'un compétiteur, plus entreprenant sur le tatami, perde le combat au profit de l'autre. Dans ce genre de cas, le public sportif ignorant les règles de jeu crie souvent au complot, au point de perturber le déroulement des compétitions, tel qu'observé au plan national. Les journalistes qui viennent de prendre connaissance du règlement peuvent désormais les ramener à la raison question de taire le fanatisme aveuglé.

Le cas pratique

Pour leur faire voir ce qu'ils ont appris théoriquement, la Fecotae avait prévu une phase pratique. En effet, deux athlètes sur le tatami avec leurs entraîneurs respectifs ainsi que les arbitres désignés pour la circons-

Ce qu'ils ont dits

« La Fecotae a bien fait de nous former sur les aspects techniques du taekwondo d'autant plus que cette discipline est retenue pour les onzièmes Jeux africains », a déclaré Mélanie Iniang de Télé Congo, l'unique femme journaliste sportive ayant pris part à la formation.

« La Fecotae vient d'accomplir son devoir pour vous permettre de voir clair dans les compétitions de taekwondo. Mais un journaliste est avant un curieux. Il vous revient donc de jouer votre partition pour la suite », a souligné Stanislas Mbys. A dire vrai, les journalistes sportifs qui sortent de cette formation seront désormais capables de déceler les erreurs d'arbitrage, de dénoncer les victoires ou défaites faussement attribuées à tel ou tel athlète, des fautes à sanctionner passées sous silence...

A travers les activités de taekwondo qui pointent à l'horizon, ces stagiaires devraient prouver qu'ils ont compris ce qu'ils ont appris.

Rominique Nerplat Makaya